

CFUO de Lille

UFR3S - Département Médecine
Pôle Formation
59045 LILLE CEDEX
cfuo@univ-lille.fr



Université de Lille

MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Clemence NEUVILLE

soutenu publiquement en juin 2025

Contrôle sémantique chez l'adulte cérébro-lésé État des lieux de la littérature, questionnaire aux orthophonistes

MEMOIRE dirigé par

Pascaline DE DECKER, Orthophoniste, Roubaix

Yves MARTIN, Orthophoniste et Neuropsychologue, C.R.R.F. L'Espoir, Hellemmes-Lille

Lille – 2025

Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à mes directeurs de mémoire qui ont rendu possible la réalisation de ce travail :

Yves Martin pour votre disponibilité, vos conseils éclairés, votre engagement constant tout au long de ce travail ;

Pascaline De Decker, que je remercie tout particulièrement pour ces trois années de stage à ses côtés. Vous avez su me transmettre votre passion pour la neurologie et avez été une véritable source d'inspiration.

Je remercie l'ensemble des membres du jury pour l'intérêt porté à ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des orthophonistes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et ainsi contribué à ce travail.

Je remercie également mes maîtres de stage qui m'ont accompagnée durant ces cinq années d'études, et plus particulièrement Marie-Hélène et Marine pour leur accueil bienveillant, leur confiance et pour m'avoir fait découvrir la richesse de leur pratique orthophonique ainsi que leur passion pour ce métier.

Un grand merci à mes amies de promotion et mes amis en général, sans qui ces cinq années d'études n'auraient pas eu la même intensité ni la même folie - un clin d'œil aux Spies, à qui je souhaite le meilleur pour la suite.

Enfin, je remercie profondément mes parents, ma sœur et toute ma famille pour leur amour et leur soutien sans faille, sans lequel l'accomplissement de ces études n'aurait pas été possible.

Résumé :

Le contrôle sémantique, défini comme l'utilisation flexible et régulée des connaissances sémantiques acquises au cours de la vie, en fonction des exigences des tâches à accomplir, constitue une notion relativement récente. En revanche, l'évaluation de la mémoire sémantique fait partie intégrante des bilans orthophoniques depuis de nombreuses années. Bien qu'il n'existe à ce jour pas d'épreuve spécifique dédiée à l'évaluation du contrôle sémantique, ce mémoire a pour objectif d'explorer les pratiques des orthophonistes en matière d'évaluation de la mémoire sémantique, et d'examiner dans quelle mesure ils intègrent la notion de contrôle sémantique dans leur pratique professionnelle. A cette fin, un questionnaire auto-administré a été diffusé à l'échelle locale et nationale pour recueillir des informations sur leurs pratiques. Bien que certains orthophonistes mobilisent la notion de contrôle sémantique, un manque de connaissance semble subsister et cette notion semble souvent négligée. Ce manque empêche ainsi une approche plus fonctionnelle et adaptée de l'évaluation du contrôle sémantique. En somme, les résultats mettent en évidence une demande de la part des orthophonistes d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet, dans le but d'enrichir leurs pratiques d'évaluation.

Mots-clés :

évaluation – mémoire sémantique - contrôle sémantique – pratiques professionnelles

Abstract :

Semantic control, defined as the flexible and regulated use of semantic knowledge acquired throughout life according to the requirements of the tasks to be performed, is a relatively recent concept. In contrast, the assessment of semantic memory has been an integral part of speech-language therapy assessments for many years. Although there is currently no specific test dedicated to the assessment of semantic control, the aim of this dissertation is to explore the practices of speech and language therapists with regard to the assessment of semantic memory, and to examine the extent to which they integrate the notion of semantic control into their clinical practice. To this end, a self-administered questionnaire was circulated both locally and nationally to collect information about their evaluation practices. Although some speech and language therapists use the concept of semantic control, there seems to be a lack of knowledge on the subject persists, and this notion is often neglected. This lack of knowledge prevents a more functional and appropriate approach to the assessment of semantic control. In sum, the results highlight a demand on the part of speech and language therapists to deepen their knowledge of this subject, with the aim of enriching their assessment practices.

Keywords :

assessment - semantic memory - semantic control – professional practices

Table des matières

Introduction.....	1
Contexte théorique, buts et hypothèses.....	1
1 . Le traitement sémantique.....	1
1.1 La mémoire sémantique.....	1
1.2 La cognition sémantique.....	2
1.3 Le contrôle sémantique.....	2
1.4 Déficit des représentations sémantiques versus déficit d'accès aux représentations.....	4
1.5 Le trouble du contrôle sémantique.....	4
2 . Modélisation de la mémoire sémantique.....	5
2.1 Le modèle de référence actuel : Modèle de Caramazza et Hillis.....	5
2.2 Le modèle Hub-and-Spoke, un modèle mixte.....	6
2.3 Modèle neuro-anatomique du traitement sémantique.....	6
2.4 Modèle connectomique de Duffau.....	7
3 . Buts et hypothèses.....	8
Méthode.....	9
1 . Population.....	9
2 . Élaboration du questionnaire.....	9
3 . Phase de pré-test.....	10
4 . Diffusion du questionnaire et tentative d'analyse de sa portée.....	10
5 . Analyse des données récoltées.....	10
Résultats.....	11
1 . Nombre de réponses obtenues.....	11
2 . Analyse descriptive des réponses.....	11
2.1 Données sociodémographiques des participants.....	11
2.2 Formation initiale des orthophonistes.....	12
2.3 Formation continue des orthophonistes.....	13
2.3.1 Formations complémentaires concernant l'évaluation de la mémoire sémantique.....	13
2.3.2 Formations complémentaires concernant l'évaluation des fonctions exécutives.....	13
2.3.3 Formations complémentaires concernant le bilan orthophonique dans le cadre de la cérébrolésion.....	14
2.3.4 Formations complémentaires concernant le contrôle sémantique.....	14
2.4 Pratiques professionnelles et niveau d'aisance auprès de patients cérébrolésés.....	15
2.4.1 Estimation du nombre de bilans initiaux par an en neurologie.....	15
2.4.2 Évaluation systématique de la mémoire sémantique ?.....	15
2.4.3 Évaluation systématique des fonctions exécutives ?.....	16
2.4.4 Niveau d'aisance dans l'évaluation de la mémoire sémantique et des fonctions exécutives.....	17
2.4.5 Évaluation de la mémoire sémantique en pratique clinique.....	17
2.5 Étude du contrôle sémantique en pratique clinique.....	18
2.5.1 Connaissance des orthophonistes.....	18
2.5.2 Évaluation du contrôle sémantique en pratique clinique.....	18
2.5.3 Difficultés rencontrées par les orthophonistes.....	19
3 . Exploration croisée des données.....	20
4 . Analyse statistique des réponses.....	21
4.1 Connaissance du contrôle sémantique et année d'obtention du diplôme.....	21
4.2 Connaissance du contrôle sémantique et mode d'exercice.....	22
4.3 Connaissance du contrôle sémantique et nombre d'années d'exercice.....	22
4.4 Connaissance du contrôle sémantique et formations continues.....	23
4.4.1 Lien entre connaissance et participation à des formations.....	23

4.4.2 Lien entre connaissance et nombre de thématiques abordées.....	23
4.4.3 Connaissance du contrôle sémantique selon les différentes thématiques abordées.	24
Discussion.....	25
1 . Discussion des résultats au regard des hypothèses initiales.....	25
1.1 Hypothèse n°1 : Les orthophonistes se sentent à l'aise dans l'évaluation de la mémoire sémantique.....	25
1.2 Hypothèse n°2 : Les orthophonistes ont connaissance du contrôle sémantique.....	26
1.3 Hypothèse n°3 : Concernant le contrôle sémantique, la connaissance des orthophonistes est liée à différents facteurs (démographiques, formatifs, ancienneté dans la profession...) ..	26
1.3.1 Année d'obtention du diplôme.....	26
1.3.2 Mode d'exercice.....	27
1.3.3 Nombre d'années d'exercice.....	27
1.3.4 Formations continues.....	27
1.3.5 Résumé des liens observés.....	28
2 . Limites de l'étude.....	28
3 . Critiques méthodologiques.....	29
Conclusion.....	30
Bibliographie.....	31
Liste des annexes.....	34
Annexe n°1 : Trame du questionnaire, élaboré sur LimeSurvey.....	34
Annexe n°2 : Note d'information du questionnaire.....	34
Annexe n°3 : Attestation de déclaration de la DPO.....	34
Annexe n°4 : Support visuel pour la diffusion du questionnaire.....	34
Annexe n°5 : Répartition des épreuves utilisées en fonction des batteries d'évaluation.....	34

Introduction

Tulving (1972) considère que la mémoire sémantique est « la mémoire nécessaire à l'utilisation du langage ». Elle est définie comme un « thésaurus mental », un ensemble de connaissances organisées que possède un individu sur les mots, leurs significations et les relations qui existent entre eux (Tulving, 1972).

Les plaintes liées à la mémoire sémantique sont régulièrement observées dans les prises en soins orthophoniques des patients adultes, qu'il s'agisse de troubles consécutifs à une atteinte vasculaire ou à une pathologie neurodégénérative (de Partz, 2016) et les répercussions sur la vie quotidienne sont majeures (Jefferies & Lambon Ralph, 2006). Les patients peuvent relater des difficultés à retrouver en mémoire le nom des objets, les connaissances associées à un objet, ce qui altère significativement leur qualité de vie. Cependant, la sévérité des troubles et leur caractère varient, ce qui rend l'évaluation de la mémoire sémantique difficile. Il convient ainsi de les mettre en évidence par la confrontation des résultats à différentes épreuves et d'en évaluer leur origine et les mécanismes sous-jacents. De plus, de récentes découvertes neuropsychologiques ont permis le développement de nouvelles théories de la mémoire sémantique mettant en lien les représentations sémantiques stockées avec les mécanismes en jeu lors de l'accès et leur manipulation (Chapman et al., 2020). Ainsi, la notion de contrôle sémantique émerge et est de plus en plus développée dans la littérature scientifique.

À notre connaissance, la notion de contrôle sémantique demeure peu abordée au cours de la formation initiale en orthophonie. Aucune étude à ce jour ne s'est intéressée aux connaissances des orthophonistes sur ce sujet. Ce constat a suscité un questionnement central : dans quelle mesure cette notion est-elle connue et intégrée dans la pratique professionnelle ? Cet élément a constitué le point de départ de notre recherche, dans l'objectif de mieux comprendre la place réelle accordée au contrôle sémantique dans les connaissances et la pratiques orthophoniques.

Après la présentation des différentes modélisations de la mémoire sémantique et la définition de la notion de contrôle sémantique à partir des données actuelles de la littérature, nous proposerons un état des lieux des connaissances des orthophonistes sur ce concept. Une analyse de leurs pratiques cliniques concernant l'évaluation de la mémoire et du contrôle sémantique sera réalisée. La discussion apportera des éléments de réflexion quant aux résultats obtenus.

Contexte théorique, buts et hypothèses

1 . Le traitement sémantique

1.1 La mémoire sémantique

La mémoire sémantique intègre les connaissances conceptuelles des mots, des objets, les catégories d'appartenance, les propriétés physiques, les fonctions, les connaissances encyclopédiques, mais également les informations émotionnelles et sensorimotrices. Le raisonnement, les souvenirs du passé ou encore la planification de l'avenir dépendent de l'activation de ces connaissances conceptuelles en mémoire sémantique (Binder & Desai, 2011). La mémoire

sémantique s'enrichit tout au long de la vie pour devenir stable en fin de vie (Castéra, 2022). Elle permet à un individu de reconnaître un objet dans des contextes différents et d'identifier sa relation avec d'autres concepts (Visser & Lambon Ralph, 2011). Cette mémoire est indispensable à la vie quotidienne, notamment dans la compréhension de l'environnement, et à la communication afin de comprendre les pensées et les intentions de communication de l'autre (Shtyrov et al., 2023).

En 1975, Collins et Loftus ont proposé une modélisation de la mémoire sémantique (Collins & Loftus, 1975). Ces derniers ont évoqué une organisation en réseau dont l'architecture dépend des propriétés communes reliant des concepts, appelés « nœuds ». En effet, plus deux concepts ont de propriétés communes, plus les « nœuds » seront étroitement liés. Par exemple, les camions de pompier, les cerises et les roses sont des objets rouges, ce qui implique qu'ils soient étroitement liés malgré la seule propriété qu'ils ont en commun. Grâce à cette architecture en réseau de concepts, l'activation d'un « nœud » en active un autre, voisin dans le réseau et ainsi de suite. Ainsi, l'activation du concept « camion de pompier », activé par « véhicule », activera à son tour « ambulance », « bus » et ainsi de suite. Plus deux concepts sont proches sémantiquement, plus l'activation sera rapide.

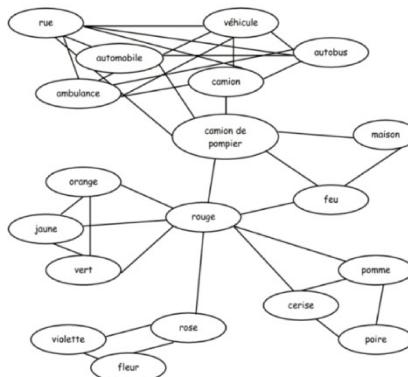


Figure 1. Modèle de Collins et Loftus (1975).

1.2 La cognition sémantique

La cognition sémantique désigne l'ensemble des mécanismes neurocognitifs qui soutiennent nos comportements. Elle repose sur l'interaction de deux composantes : les représentations sémantiques qui stockent les connaissances conceptuelles et le processus de contrôle sémantique qui régule l'accès et l'utilisation appropriée de ces connaissances en fonction du contexte. Ainsi, la cognition sémantique englobe à la fois le stockage des connaissances et les mécanismes permettant leur utilisation flexible et adaptée aux situations spécifiques (Ralph et al., 2017).

1.3 Le contrôle sémantique

Les dernières études de neuro-imagerie, neuro-stimulation et neuropsychologie ont récemment fait émerger la notion de cognition sémantique contrôlée, également appelée contrôle sémantique afin d'étudier la manière dont le cerveau utilise les représentations sémantiques de façon flexible (Chiou et al., 2018). Par définition, le contrôle sémantique désigne l'ensemble des mécanismes permettant de manipuler, sélectionner ou inhiber les représentations sémantiques pour les utiliser de manière adaptée selon les exigences de la tâche (Corbett et al., 2014). En effet,

l'ensemble des connaissances activées et reliées à un concept n'est pas pertinent dans chaque contexte, d'où la nécessité de sélectionner les informations pertinentes selon le type de tâche demandée. Le contrôle sémantique permet donc la sélection des informations les plus adaptées en fonction du contexte et de la tâche à accomplir (Binder & Desai, 2011). Ainsi, le système sémantique associe aisément le concept « vache » au concept « lait » car ces traits sémantiques sont proches. En revanche, l'association de « crocodile » à « plante verte », par la couleur verte, est moins évidente car les traits sémantiques sont éloignés, alors le contrôle sémantique est davantage mobilisé.

Lambon Ralph et al. (2017) ont proposé une modélisation du contrôle sémantique. Dans ce modèle, le réseau de représentation sémantique, qui stocke l'ensemble des connaissances sémantiques, interagit avec le réseau de contrôle, qui, lui, régule l'accès aux informations stockées dans le réseau de représentation. Ce réseau de contrôle est essentiel pour l'activation des connaissances spécifiques et l'inhibition des informations non pertinentes (Ralph et al., 2017). Cette notion peut être illustrée à travers l'exemple d'un couteau. Lors de la préparation d'un sandwich, le couteau est utilisé de différentes manières, pour ouvrir le paquet de jambon, couper le pain ou encore étaler le beurre. Chacune de ces actions contribue à la réalisation d'un sandwich, bien que la fonction première du couteau, qui est de couper, doive le plus souvent être inhibée. Ainsi, les représentations sémantiques évoquées par les objets doivent être activées en fonction du contexte immédiat (Ralph et al., 2017).

L'interaction de ces deux systèmes montre comment la cognition sémantique repose sur une dynamique complexe entre la représentation des connaissances et le contrôle exécutif pour accomplir des actions adaptées au contexte.

La figure ci-dessous met en avant une organisation cérébrale différente selon le type d'information. Si l'information est motrice, les oiseaux, qui volent, seront dans une catégorie distincte des poissons, qui nagent. En revanche, si la propriété concerne la couleur, le canari et le tournesol seront regroupés par leur couleur (jaune). Enfin, dans le hub (en français, « le noyau »), les concepts sont organisés selon une catégorisation plus stable et générale : les oiseaux, les poissons et les plantes. Cela correspond à une organisation sémantique plus abstraite et plus stable des concepts, indépendante du contexte immédiat de la tâche.

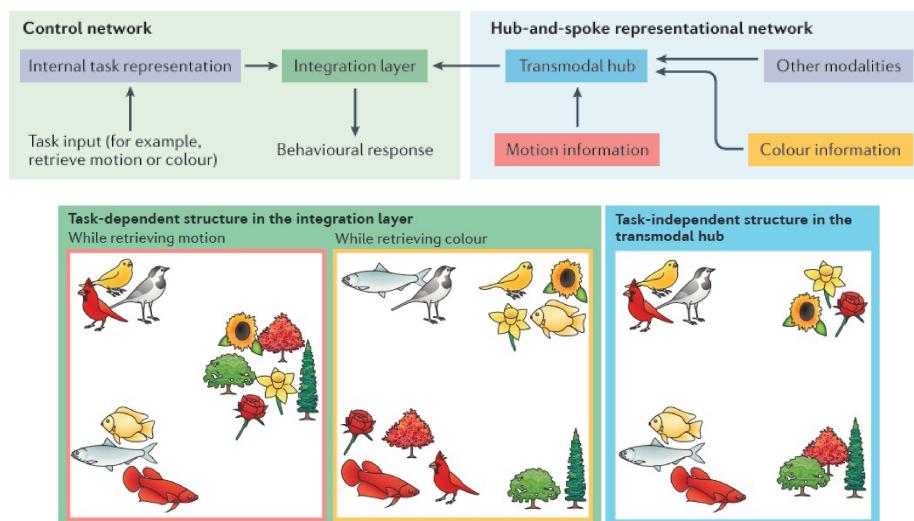


Figure 2. Modèle en réseau de la cognition sémantique contrôlée (Lambon Ralph, 2017).

1.4 Déficit des représentations sémantiques versus déficit d'accès aux représentations

La figure 3 ci-dessous illustre les différents types de déficits sémantiques pouvant être observés chez des patients présentant des troubles sémantiques. Dans la première situation (à gauche), l'ensemble des représentations sémantiques est intact et le mécanisme d'accès à ces représentations, symbolisé par le grappin, fonctionne normalement, ce qui montre un fonctionnement typique. Au centre, certaines représentations comme « cat » sont perdues, traduisant une atteinte des représentations sémantiques elles-mêmes. Enfin, dans la troisième situation (à droite), bien que les représentations soient préservées, le grappin ne permet plus l'accès fonctionnel à ces représentations : il s'agit d'un déficit d'accès (Mirman & Britt, 2014). Il se manifeste donc par un manque d'activation des propriétés sémantiques de la cible. Le déficit d'accès dépend de la modalité avec laquelle le stimulus est présenté. Ainsi, un patient peut parvenir à désigner un mot à partir d'une modalité orale et non à partir d'une modalité écrite (Castéra, 2022).

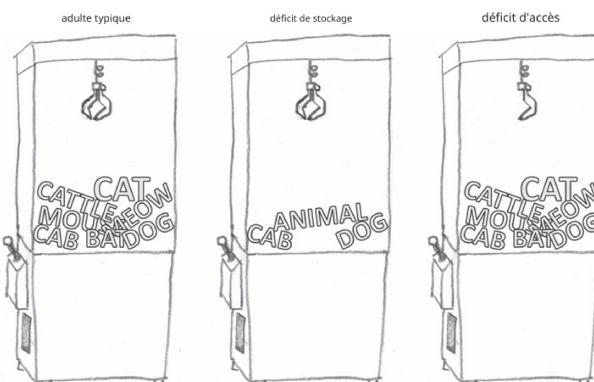


Figure 3. Schématisation des altérations sémantiques (Mirman & Britt, 2014).

D'autre part, Mirman et Britt (2014) ont montré que certains phénomènes associés aux déficits d'accès peuvent également être observés chez des participants dits « neurologiquement sains ». Par exemple, dans une tâche de désignation d'images à partir de mots entendus, ces derniers peuvent être sensibles à la proximité sémantique des distracteurs. Ce phénomène se traduit par un ralentissement des temps de réponse et une diminution de la précision lorsque les distracteurs sont sémantiquement liés à la cible, indiquant une interférence accrue au sein du système sémantique. Ces effets, bien qu'amplifiés dans le cadre de pathologies cérébrales, ne sont donc pas réservés aux patients, mais reflètent des tendances du fonctionnement cognitif normal. Les auteurs évoquent ainsi un continuum, selon lequel les performances normales et pathologiques ne relèvent pas de systèmes distincts, mais s'inscrivent sur une même échelle de variation (Mirman & Britt, 2014).

1.5 Le trouble du contrôle sémantique

Le trouble du contrôle sémantique se caractérise par une préservation des traits sémantiques et un accès fonctionnel à ces derniers, mais une sélection des informations pertinentes déficiente (Castéra, 2022). La sélection correcte des représentations est d'autant plus difficile que leur

signification est peu fréquente ou inhabituelle. Le déficit de contrôle sémantique peut être la cause, soit de l'incapacité à activer les représentations sémantiques, soit de l'incapacité à inhiber les concepts sémantiquement similaires (Sainson & Trauchessec, 2020). Lorsque la tâche requiert la production d'une réponse dominante avec peu de compétition entre les différents distracteurs, les erreurs sémantiques seront réduites, même si l'accès aux représentations sémantiques est nécessaire (Rogers et al., 2015). L'altération du contrôle sémantique se manifestera principalement sur des tâches sémantiques exigeantes en raison de l'importante part exécutive qu'elles nécessitent. En effet, dans ce cas, des distracteurs sémantiques entrent en compétition, provoquant une plus grande concurrence dans la sélection des concepts et le sujet peut alors exprimer des difficultés à inhiber les moins pertinents (Chapman et al., 2020). Par exemple, dans une tâche d'association de synonymes, un patient aura tendance à associer « haut » avec « bas » plutôt qu'avec « élevé », car ils présentent une relation plus forte.

Noonan et al. (2010) ont montré que les performances des patients présentant des troubles sémantiques consécutifs à un accident vasculaire cérébral varient en fonction des exigences de contrôle sémantique requises par les tâches. Les auteurs ont notamment observé une sensibilité aux effets de fréquence et de familiarité des items, ainsi qu'au degré d'interférence dans des tâches de dénomination cyclique d'images ou d'appariement mot-image (Noonan et al., 2010). Cette étude suggère que les patients sont particulièrement sensibles aux différentes exigences exécutives des tâches sémantiques, ce qui impacte négativement leurs performances.

2 . Modélisation de la mémoire sémantique

2.1 Le modèle de référence actuel : Modèle de Caramazza et Hillis

La connaissance des modèles théoriques dans l'intervention orthophonique auprès de patients présentant des troubles du langage à la suite d'une affection neurologique (dégénérative, tumorale, vasculaire, traumatique) est indispensable afin de pouvoir construire des hypothèses solides sur l'origine et les mécanismes déficitaires (Duffau & Moritz-Gasser, 2018).

Le modèle de Caramazza et Hillis (1990) est actuellement le modèle de référence pour analyser les troubles lexicaux par le biais de l'approche cognitive (Sainson & Trauchessec, 2020). L'ensemble des composantes de ce modèle sont indépendantes et interconnectées via le système sémantique. Ainsi, une détérioration du système sémantique entraînerait une diminution des capacités dans toutes les tâches lexicales (dénomination d'images, désignation de mots écrits, appariement sémantique...) tandis qu'une altération isolée du lexique orthographique d'entrée par exemple, diminuerait les compétences dans les tâches lexicales mettant en jeu ce lexique orthographique d'entrée. Le système sémantique étant au cœur de cette modélisation, il joue un rôle important dans le traitement du langage qu'il convient d'évaluer précisément.

Dans ce modèle, les auteurs défendent l'idée d'un système sémantique unique, mais organisé, intégrant toutes les connaissances de façon amodale, c'est-à-dire en dehors des modalités sensorielles spécifiques (vision, audition...). Ce système permet un accès aux informations sémantiques en fonction des besoins et du contexte (Caramazza et al., 1990).

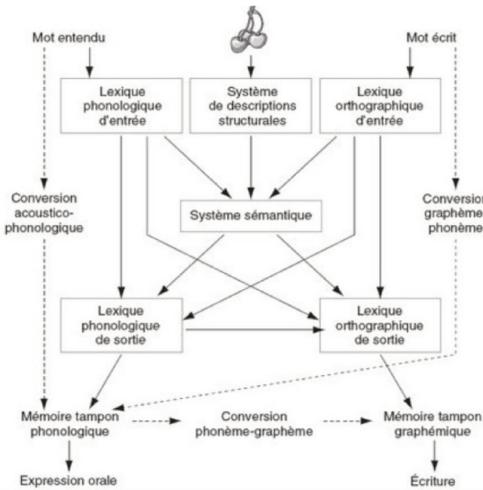


Figure 4. Modèle O.U.C.H (Caramazza, 1990).

2.2 Le modèle Hub-and-Spoke, un modèle mixte

Le modèle Hub-and-Spoke (Patterson & Lambon Ralph, 2016), autrement appelé modèle de conceptualisation « en étoile », par sa forme, est un modèle mixte. Ce modèle est constitué de deux composantes complémentaires :

- Le « hub » (noyau) permet l'intégration et la généralisation de connaissances sémantiques. Il regroupe les informations issues de différentes modalités (visuelles, olfactives, motrices...) afin de former une représentation abstraite de chaque concept. Le siège de cet administrateur central est le lobe temporal antérieur bilatéral (Patterson & Lambon Ralph, 2016).
- Les « spokes » (rayons) constituent les différentes modalités d'entrée et correspondent aux différentes régions cérébrales traitant les différents aspects (sensoriels, moteurs...) et constituent les différentes sources d'informations. Chaque rayon est spécifique à une modalité.

Ce modèle montre l'interaction d'un système sémantique amodal qui intègre les informations issues des différentes modalités (Ralph et al., 2017).

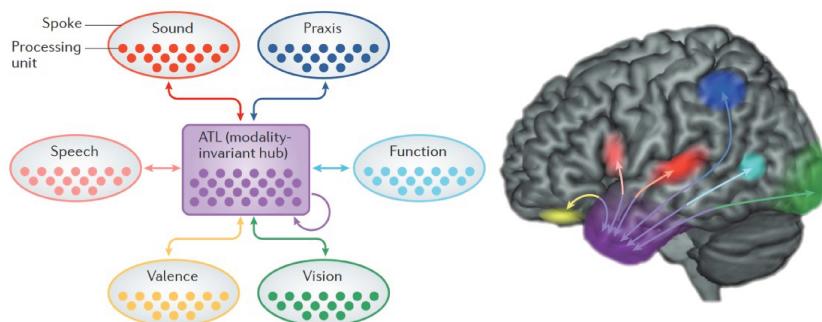


Figure 5. Modèle neuro-anatomique Hub-and-Spoke (Lambon Ralph, 2017).

2.3 Modèle neuro-anatomique du traitement sémantique

Binder et Desai (2011) ont proposé une modélisation du traitement sémantique dans le cerveau humain, élaboré grâce à des données issues d'études en neuro-imagerie fonctionnelle :

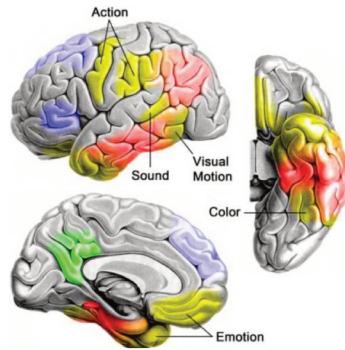


Figure 6. Modèle neuro-anatomique du traitement sémantique (Binder & Desai, 2011).

Les systèmes sensoriels, moteurs et émotionnels (représentés en jaune) spécifiques à chaque modalité transmettent des informations issues des expériences vécues aux zones de convergence localisées dans le lobe temporal et pariétal inférieur (représentés en rouge). Dans ces zones de convergence, les représentations abstraites relatives aux concepts et aux événements vécus par l'individu sont stockées.

Le contrôle de l'activation et de la sélection adéquate des représentations se fait dans les lobes temporo-pariétaux, en fonction de la tâche à réaliser. Plus précisément, ce contrôle est assuré par les cortex préfrontaux dorsomédian et inférieur (représentés en bleu). Le gyrus cingulaire postérieur et le précunéus adjacent (représentés en vert) permettraient le lien entre le réseau sémantique et le système hippocampique, en soutenant l'encodage des événements émotionnellement significatifs en mémoire épisodique. Un réseau sémantique similaire semble également exister au sein de l'hémisphère droit, bien qu'il y soit moins développé. Cette hypothèse souligne la nécessité d'apporter davantage de précisions concernant le fonctionnement neuro-anatomique (Binder & Desai, 2011).

Des recherches effectuées à l'aide de la stimulation magnétique transcrânienne (TMS) ont permis d'identifier les structures cérébrales sollicitées lors de décisions sémantiques nécessitant un contrôle sémantique important, et ont montré l'existence d'un système exécutif sémantique étendu mobilisant notamment le cortex préfrontal gauche et le gyrus temporal moyen postérieur (Whitney et al., 2011).

Ces études mettent en évidence le fait que le système sémantique est étendu à plusieurs régions cérébrales et ne se limite pas au lobe temporal, considéré auparavant comme le centre de la mémoire sémantique.

2.4 Modèle connectomique de Duffau

Historiquement, les modèles du langage reposaient sur une conception localisationniste, associant des fonctions précises à des zones cérébrales spécifiques. Cependant, des nouvelles études réalisées à l'aide de stimulations électriques directes ont permis de mettre en évidence une organisation du langage plus dynamique et complexe (Duffau et al., 2013).

Les recherches actuelles convergent vers la reconnaissance d'une organisation cérébrale fonctionnelle, connexionniste et dynamique en réseaux distribués (Duffau, 2008). Cette reconnaissance a permis l'émergence d'un schéma connectomique de l'organisation cérébrale fonctionnelle du langage suivant la double voie dynamique de traitement (Duffau & Moritz-Gasser, 2018).

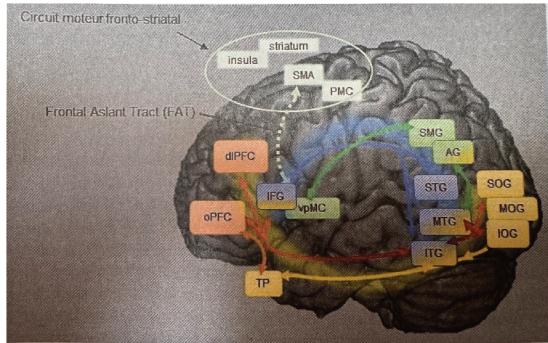


Figure 7. Schéma connectomique de l'organisation cérébrale de traitement du langage et de la parole (Duffau, 2018).

Cette double voie forme dans le cerveau des réseaux corticaux-sous-corticaux largement étendus, ce qui permet une grande connectivité. En effet, les deux voies sont reliées par des faisceaux de substance blanche et l'interaction est permise grâce à des terminaisons corticales partagées.

La voie dorsale ou voie du « where », représente les aspects phono-articulatoires et permet la récupération des formes phonologiques des mots, tout en étant associée au réseau moteur de la parole. Celle-ci implique le faisceau longitudinal supérieur (SLF) et son segment direct, le faisceau arqué (représenté en bleu), ainsi que les segments latéraux, antérieurs et postérieurs (représentés en vert). Cette voie interagit par l'intermédiaire de terminaisons corticales communes avec la voie ventrale ou voie du « what » dédiée aux aspects sémantiques. Cette dernière permet la récupération des traits sémantiques. Elle implique le faisceau fronto-occipital inférieur (IFOF) (représenté en rouge), le faisceau longitudinal inférieur (ILF) (représenté en jaune) et le faisceau unciné (UF) (représenté en orange). Ainsi, un traitement lexical efficace nécessite une action parallèle de ces deux voies (Duffau & Moritz-Gasser, 2018).

3 . Buts et hypothèses

Si les questions relatives à l'architecture du système sémantique sont abordées depuis de nombreuses années, celles concernant les traitements exécutifs permettant l'activation ou l'inhibition de certains traits sémantiques, autrement dit, le contrôle sémantique, sont plus récentes.

Dans ce contexte, une question se pose : dans quelle mesure les orthophonistes mobilisent-ils leur connaissance du contrôle sémantique dans l'évaluation clinique de la mémoire sémantique ?

L'objectif général est de rendre compte des connaissances et des pratiques actuelles des orthophonistes concernant l'évaluation de la mémoire sémantique en prenant en compte le contrôle sémantique, à travers un questionnaire auto-administré. Pour répondre à cette problématique, trois hypothèses principales ont été formulées :

Hypothèse 1 : Les orthophonistes se sentent à l'aise dans l'évaluation de la mémoire sémantique.

Hypothèse 2 : Les orthophonistes ont connaissance du contrôle sémantique.

Hypothèse 3 : Concernant ce dernier, la connaissance des orthophonistes est liée à différents facteurs (démographiques, formatifs, ancienneté dans la profession...).

Méthode

Ce questionnaire auto-administré a pour but de dresser un état des lieux de la connaissance et des pratiques des orthophonistes concernant la mémoire sémantique, le contrôle sémantique, les fonctions exécutives et leur évaluation. Les informations recueillies peuvent être subjectives ou influencées par leur expérience professionnelle.

1 . Population

Le questionnaire auto-administré s'adressait à tout orthophoniste salarié et/ou libéral exerçant ou ayant exercé auprès de patients cérébrolésés.

Tableau 1. Critères d'inclusion et d'exclusion.

Critères d'inclusion	Critères d'exclusion
Être orthophoniste Prise en charge actuelle ou passée de patients cérébrolésés.	Autres professionnels de santé Pas d'expérience dans la prise en soins de patients cérébrolésés.

2 . Élaboration du questionnaire

Les 47 questions du questionnaire ont été élaborées en tenant compte des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'évaluation de la mémoire sémantique et des fonctions exécutives. Grâce à l'expertise de mes deux codirecteurs, chaque question a été sélectionnée pour assurer une pertinence clinique et scientifique. Cette approche a permis une structuration en trois parties intitulées « Informations générales », « Formations et connaissances » et « Pratiques professionnelles auprès de patients avec pathologies neurologiques ». Certaines questions n'étaient accessibles qu'aux répondants concernés, permettant une limitation du risque d'erreurs (Fenneteau, 2015). Par conséquent, certains participants ne répondent pas à l'ensemble des questions. Les questions étaient préférentiellement fermées pour faciliter l'analyse des résultats. Les questions à choix multiples étaient dotées d'une catégorie « Autres », quand cela était nécessaire, afin de donner la possibilité au questionné de répondre le plus fidèlement possible. Dans un souci de rapidité et afin de limiter le risque d'abandon, le questionnaire a été testé et sa durée de réponse a été estimée à huit minutes.

Le questionnaire a ensuite été informatisé afin d'optimiser sa diffusion. Il a été élaboré à partir de l'outil LimeSurvey hébergé par l'Université de Lille dans le but de garantir la protection des données personnelles des répondants (cf. Annexe A1). Une note d'information en première page précisait le sujet, les objectifs de l'enquête, les critères d'inclusion, d'exclusion, le temps nécessaire

pour y répondre ainsi que le caractère anonyme de l'enquête (cf. Annexe A2). L'élaboration du questionnaire s'est déroulée de mars à juin 2024.

3 . Phase de pré-test

Le questionnaire a ensuite été soumis à trois orthophonistes du C.R.R.F L'Espoir de Hellemmes-Lille répondant aux critères d'inclusion. Cette phase a permis de recueillir des retours sur la structure globale, la clarté des questions et le temps de complétion. Les ajustements nécessaires ont ainsi été réalisés afin d'améliorer la cohérence et la facilité de réponse.

4 . Diffusion du questionnaire et tentative d'analyse de sa portée

Avant sa diffusion, le questionnaire a été soumis au Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Université de Lille. Suite à cette soumission, nous avons obtenu l'accord du DPO pour procéder à sa diffusion (cf. Annexe A3). La collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2024. En première intention, le questionnaire a d'abord été diffusé sur des groupes privés du réseau social *Facebook* tels que « Ortho-infos » et « Ch'tis...Z'Orthos », rassemblant respectivement 33 000 et 22 100 membres. La participation au questionnaire reposait uniquement sur le volontariat des membres du groupe, sans possibilité d'influencer le taux de réponse. Le questionnaire était accompagné d'un support visuel destiné à attirer l'attention des membres (cf. Annexe A4). Pour élargir la portée de l'enquête, une sollicitation par e-mail a ensuite été adressée à la Fédération des Orthophonistes de France (FOF), à la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), à ses seize syndicats régionaux ainsi qu'aux différentes Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS). Certains syndicats ont accepté de publier une annonce sur leur site internet, tandis que le syndicat de la Martinique (SDOM) a accepté de transférer directement le questionnaire par e-mail à ses adhérents. Une relance a été effectuée auprès de ce syndicat pour obtenir des précisions sur le nombre de destinataires, et il nous a indiqué avoir transféré l'e-mail à 110 orthophonistes. De nombreux syndicats et URPS n'ont pas répondu à notre sollicitation, rendant incertain le nombre exact d'organisations ayant relayé le questionnaire.

Ainsi, l'échantillon final obtenu ne peut être considéré comme représentatif de l'ensemble des orthophonistes. En conséquence, les résultats de l'analyse des données ont été interprétés avec prudence et considérés comme des tendances exploratoires, non généralisables à l'ensemble de la population cible.

5 . Analyse des données récoltées

Les données recueillies ont été exportées sur le logiciel LibreOffice Calc. Des calculs de moyenne et de proportions ont été effectués et les données ont été représentées graphiquement sous forme de tableaux, de diagrammes circulaires ou de diagrammes en barres.

Une analyse statistique complémentaire a été réalisée en mars 2025 via les sites BiostaTGV et Social Science Statistics afin d'examiner les éventuelles corrélations entre certaines variables. L'analyse des résultats s'est déroulée de janvier à mars 2025.

Résultats

1 . Nombre de réponses obtenues

Au questionnaire, 102 réponses complètes et 102 réponses incomplètes ont été obtenues pour un total de 204 réponses. Seules les réponses complètes ont été analysées.

2 . Analyse descriptive des réponses

2.1 Données sociodémographiques des participants

Les 102 répondants ont obtenu leur diplôme entre 1969 et 2023 ($M = 2006$, $ET = 12$). Quarante d'entre eux l'ont obtenu en 2013 ou plus tard, année de passage au grade master des études d'orthophonie en France. Les répondants ont entre 1 et 42 ans d'expérience ($M = 17$, $ET = 11$). 86,14 % des répondants (87 participants) ont été formés en France, tandis que 13,86 % ont été formés en Belgique (14 participants). Dans un souci méthodologique, une réponse incohérente a été exclue de l'étude. En effet, un répondant a indiqué avoir été diplômé en 2010 et formé en Guadeloupe, ce qui est manifestement impossible. Par conséquent, seule cette réponse à la question concernant le lieu de formation a été exclue, mais les autres réponses, jugées cohérentes, ont été conservées.

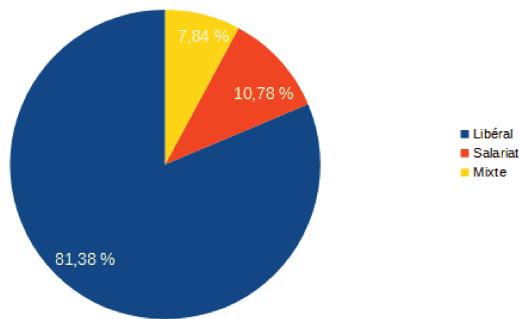


Figure 8. Répartition des répondants selon le mode d'exercice.

Le tableau 2 montre la répartition des orthophonistes en fonction de leur région d'exercice.

Tableau 2. Répartition des participants selon leur région d'exercice

Régions d'exercice	Pourcentage d'orthophonistes
Auvergne-Rhône-Alpes	1,96 %
Bretagne	1,96 %
Corse	1,96 %
Guadeloupe	4,91 %
Hauts-de-France	8,82 %
Île-de-France	3,92 %
Nouvelle-Aquitaine	2,94 %
Occitanie	2,94 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	66,67 %
Autres (Grand Est, La Réunion, Martinique, Pays de la Loire)	3,92 %

Les réponses recueillies concernent plusieurs régions, avec une majorité provenant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En revanche, aucune réponse n'a été obtenue pour les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Guyane, Mayotte et Normandie.

2.2 Formation initiale des orthophonistes

La figure 9 présente une répartition des répondants en fonction de leur centre de formation.

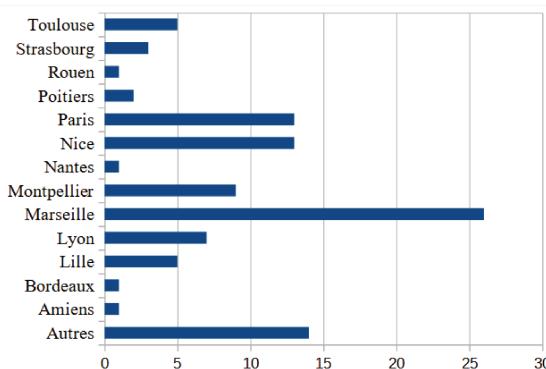


Figure 9. Répartition des orthophonistes selon leur centre de formation (n = 101).

Les réponses recueillies concernent plusieurs centres de formation, avec une majorité pour ceux de Marseille, Nice et Paris. En revanche, aucune réponse n'a été collectée pour les centres de formation de Besançon, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Nancy, Rennes et Tours.

Nous avons ensuite interrogé les orthophonistes sur les enseignements qu'ils avaient reçus au cours de leur formation initiale concernant la mémoire sémantique et les fonctions exécutives. Plus précisément, il leur a été demandé s'ils avaient reçu des enseignements sur le rôle et la structure de ces composantes ainsi que sur leur évaluation. Les résultats sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Proportion d'orthophonistes ayant reçu un ou des enseignement(s) sur la mémoire sémantique, les fonctions exécutives et leur évaluation respective en formation initiale.

Enseignements reçus	Oui (%)	Non (%)
Enseignements sur le rôle de la mémoire sémantique	85,29	14,71
Enseignements sur la structure de la mémoire sémantique	56,86	43,14
Enseignements sur l'évaluation de la mémoire sémantique	53,92	46,08
Enseignements sur le rôle des fonctions exécutives	79,41	20,59
Enseignements sur la structure des fonctions exécutives	60,78	39,22
Enseignements sur l'évaluation des fonctions exécutives	64,7	35,3
Enseignements sur la réalisation d'un bilan orthophonique auprès de patients cérébrolysés	91,18	8,82
Enseignements sur le contrôle sémantique	7,84	92,16

2.3 Formation continue des orthophonistes

Parmi les 102 orthophonistes interrogés, 69,61 % ont suivi une formation ou plusieurs, portant sur l'évaluation de la mémoire sémantique et/ou l'évaluation des fonctions exécutives et/ou le bilan orthophonique dans le cadre de la cérébrolésion et/ou le contrôle sémantique. Le questionnaire laissait, au choix, la possibilité de préciser le nom de la formation sous forme de question ouverte. Pour certaines réponses, seul le nom du formateur était indiqué, pour d'autres, seul le nom de la formation était mentionné, ce qui a rendu difficile la présentation des résultats. Nous avons donc regroupé les réponses en fonction des formateurs indiqués afin de mettre en évidence ceux qui sont le plus représentés. Diverses réponses étaient difficilement interprétables et ont donc été exclues de l'étude.

2.3.1 Formations complémentaires concernant l'évaluation de la mémoire sémantique

Parmi les 35,29% des orthophonistes ayant assisté à des formations complémentaires concernant l'évaluation de la mémoire sémantique, dix-sept d'entre eux ont suivi une ou des formation(s) dispensée(s) par l'organisme de formations NeuroFormations. Parmi ces dix-sept répondants, 88 % ont assisté à une ou plusieurs formation(s) de Joffrey Trauchessec. D'autres formateurs ont également été cités : Sylvie Moritz-Gasser (deux réponses), Magali Diaz (une réponse), Antoine Renard (une réponse), Joël Macoir (une réponse) ou encore Charlotte Roseau (une réponse). Par ailleurs, six répondants ont suivi la formation dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU).

Afin de donner un aperçu représentatif de la formulation et de la diversité des réponses obtenues, plusieurs exemples sont présentés ci-dessous :

- « *Prise en charge des pathologies neurologiques et neurodégénératives. J. Trauchessec* »
- « *2023-2024 DU Neuropsychologie clinique Université de Montpellier / 2022 Formation Lexique et neurologie J. Trauchessec* »
- « *Lexique et Neurologie* »
- « *Formation à la mémoire sémantique Joël Macoir Lyon* »
- « *Je ne sais plus, mais les formateurs étaient M. Trauchessec, Mme Roseau, Mme Moritz-Gasser* »

2.3.2 Formations complémentaires concernant l'évaluation des fonctions exécutives

Parmi les 41,18 % des orthophonistes ayant assisté à des formations complémentaires concernant l'évaluation des fonctions exécutives, 37,21 % (n = 43) ont suivi une ou plusieurs formation(s) de Joffrey Trauchessec. D'autres formateurs ont également été cités : Sylvie Moritz-Gasser (une réponse), Magali Diaz (une réponse) ou encore Franck Medina (une réponse). Par ailleurs, six répondants ont suivi la formation dans le cadre d'un diplôme universitaire.

Afin de donner un aperçu représentatif des réponses obtenues, plusieurs exemples sont présentés ci-dessous :

- « *Formations de Joffrey Trauchessec, Magaliz Diaz, Sylvie Moritz-Gasser* »
- « *TDA/H de F. Medina* »

- « *DU de réhabilitation neuropsychologique de la Pitié – Salpêtrière* »
- « *Je ne me souviens plus précisément.* »
- « *Formation avec Joffrey Trauchessec sur les Fonctions exécutives et pathologies neurologiques de l'adulte* »

2.3.3 Formations complémentaires concernant le bilan orthophonique dans le cadre de la cérébrolésion

Parmi les 63,73 % des orthophonistes ayant participé à des formations complémentaires concernant le bilan orthophonique dans le cadre de la cérébrolésion, seize répondants ont suivi une ou plusieurs formation(s) de Joffrey Trauchessec. D'autres formateurs sont également cités : Magali Diaz (six réponses), Sylvie Moritz-Gasser (deux réponses), Sonia Michalon (deux réponses), Antoine Renard (deux réponses), Lise Pottier (deux réponses). Par ailleurs, trois répondants ont suivi la formation dans le cadre d'un diplôme universitaire.

Afin de donner un aperçu représentatif des réponses obtenues, plusieurs exemples sont présentés ci-dessous :

- « *Joffrey Trauchessec : bilan et rééducation dans les affections neurologiques* »
- « *DU Neuropsychologie : approches théoriques et cliniques* »
- « *Formations de Joffrey Trauchessec, Magaliz Diaz, Sylvie Moritz-Gasser* »
- « *Je ne me souviens plus.* »
- « *Mme Diaz* »

2.3.4 Formations complémentaires concernant le contrôle sémantique

Parmi les 6,86 % des orthophonistes ayant participé à des formations complémentaires concernant le contrôle sémantique, 2 d'entre eux ont suivi une ou plusieurs formation(s) de Joffrey Trauchessec. Les formatrices Magali Diaz (une réponse) et Sylvie Moritz-Gasser (une réponse) ainsi que les « *Journées de Neurologie de Langue Française* » (une réponse) et les « *Rencontres Internationales d'Orthophonie UNADREO* » (une réponse) ont également été mentionnées. Par ailleurs, deux répondants ont obtenu un diplôme universitaire.

Afin de donner un aperçu représentatif des réponses obtenues, plusieurs exemples sont présentés ci-dessous :

- « *DU Neuropsychologie : approches théoriques et cliniques* »
- « *formations de Joffrey Trauchessec, Magaliz Diaz, Sylvie Moritz Gasser* »
- « *Je ne sais plus* »
- « *Bilan et prises en charge de l'adulte...pathologies neurologiques* »

2.4 Pratiques professionnelles et niveau d'aisance auprès de patients cérébrolésés

2.4.1 Estimation du nombre de bilans initiaux par an en neurologie

La figure ci-dessous présente l'estimation des orthophonistes concernant le nombre de bilans initiaux réalisés par an. Dans un souci méthodologique, cinq réponses ont été exclues de l'étude car plusieurs réponses ont été cochées par les répondants, ce qui risquait de biaiser les résultats.

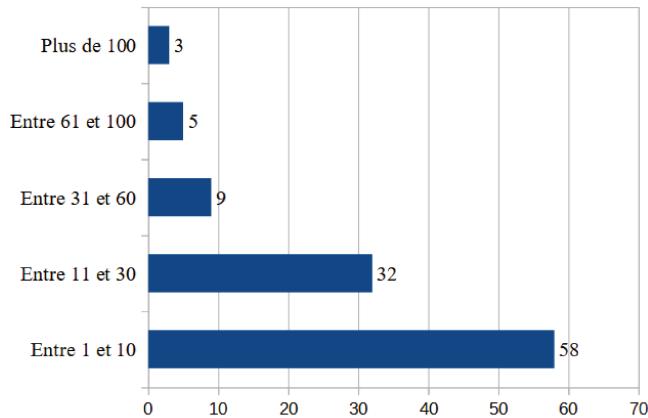


Figure 10. Estimation du nombre de bilans initiaux par an (n = 97).

2.4.2 Évaluation systématique de la mémoire sémantique ?

En pratique, 64,71 % des orthophonistes ont affirmé intégrer systématiquement l'évaluation de la mémoire sémantique dans leurs bilans orthophoniques, tandis que les autres ne l'évaluent pas systématiquement. Nous avons regroupé leurs justifications afin de dégager des points communs. Diverses réponses étaient difficilement interprétables et ont été regroupées dans la catégorie « Autres ». Les pourcentages indiqués peuvent dépasser 100 %, dans la mesure où un participant pouvait évoquer plusieurs idées.

Tableau 4. Idées mentionnées concernant l'évaluation systématique de la mémoire sémantique.

Idées	Pourcentages ayant mentionné l'idée (n = 50)
Identification de l'atteinte, du diagnostic ou de l'origine des difficultés	30 %
Impact de la mémoire sémantique sur le langage	16 %
Évaluation en fonction de la plainte du patient	12 %
Meilleure orientation de la prise en charge	6 %
Altération fréquente de la mémoire sémantique	4 %
Exhaustivité du bilan orthophonique	4 %
Absence fréquente de la plainte de la part des patients	4 %
Autres	24 %

Tableau 5. Idées mentionnées concernant l'évaluation non systématique de la mémoire sémantique.

Idées	Pourcentages ayant mentionné l'idée (n = 33)
Contraintes de temps et de charge de travail	21,21 %
Manque d'outils appropriés	18,18 %
Manque de connaissances spécifiques	18,18 %
Évaluation basée sur les éléments cliniques	9,09 %
Évaluation en fonction de la plainte du patient	18,18 %
Variabilité en fonction des bilans réalisés	6,06 %
Autres	24,24 %

2.4.3 Évaluation systématique des fonctions exécutives ?

En pratique, 63,72 % des orthophonistes ont affirmé intégrer systématiquement l'évaluation des fonctions exécutives dans leurs bilans orthophoniques, tandis que les autres ne les évaluent pas systématiquement. Nous avons regroupé leurs justifications afin de dégager des points communs. Diverses réponses étaient difficilement interprétables et ont été regroupées dans la catégorie « Autres ».

Tableau 6. Idées mentionnées concernant l'évaluation systématique des fonctions exécutives.

Idées	Pourcentages ayant mentionné l'idée (n = 54)
Impact des fonctions exécutives sur le langage, la mémoire et l'attention	22,22 %
Rôle central des fonctions exécutives	12,96 %
Impact des fonctions exécutives sur le fonctionnement cognitif	5,55 %
Nécessité d'un état des lieux complet	5,55 %
Altération fréquente des fonctions exécutives	3,7 %
Impact des fonctions exécutives sur les tâches sémantiques	1,85 %
Autres	48,17 %

Tableau 7. Idées mentionnées concernant l'évaluation non systématique des fonctions exécutives.

Idées	Pourcentages ayant mentionné l'idée (n = 36)
Manque d'outils appropriés	27,78 %
Prise en compte des difficultés dans la rééducation	19,44 %
Variabilité des bilans effectués/Présence de neuropsychologues	19,44 %
Évaluation en fonction de la plainte du patient	13,89 %
Manque de connaissances spécifiques	13,89 %
Évaluation en seconde intention	8,33 %
Autres	19,44 %

2.4.4 Niveau d'aisance dans l'évaluation de la mémoire sémantique et des fonctions exécutives

Les niveaux d'aisance ont été appréhendés à partir d'une échelle de Likert (1 = très peu à l'aise; 5 = très à l'aise).

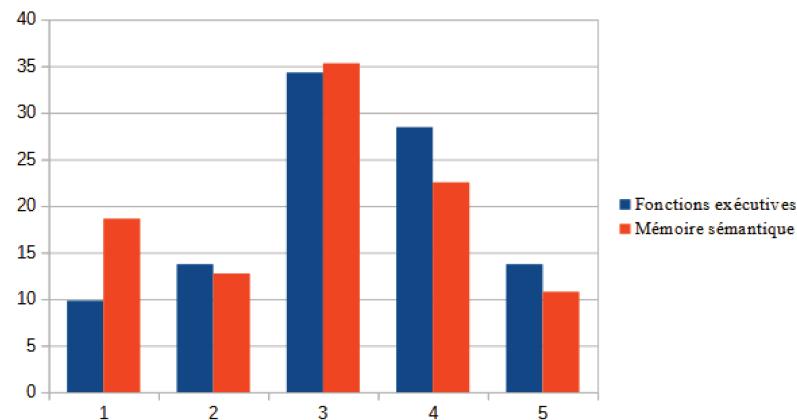


Figure 11. Niveau d'aisance perçu dans l'évaluation de la mémoire sémantique et des fonctions exécutives (en % des répondants).

Le niveau d'aisance des orthophonistes présente une moyenne de 2,94 dans l'évaluation de la mémoire sémantique et de 3,22 pour l'évaluation des fonctions exécutives.

2.4.5 Évaluation de la mémoire sémantique en pratique clinique

La figure ci-dessous répertorie les batteries ou tests utilisés par les orthophonistes pour l'évaluation de la mémoire sémantique en pratique clinique.

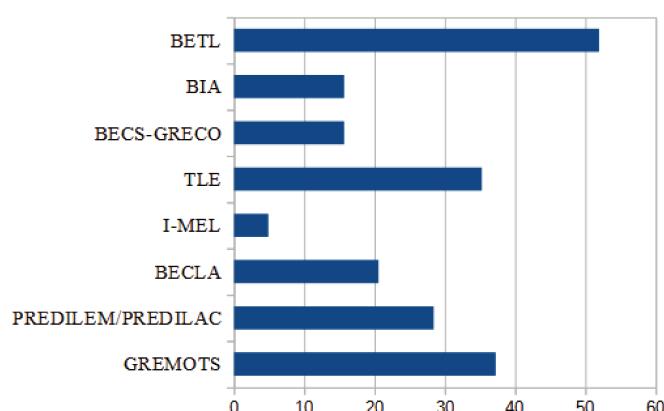


Figure 12. Répartition de l'utilisation des tests et batteries par les orthophonistes (en % des répondants).

Les orthophonistes avaient la possibilité de cocher « Autres » et de préciser le test utilisé lorsqu'il ne figurait pas parmi les batteries proposées. Cette catégorie inclut notamment la BDAE (Boston Diagnostic Aphasia Examination) qui a été citée par quatre répondants ainsi que l'EFCL

(Protocole d'Evaluation des Fonctions Linguistiques), cité également à quatre reprises. Le DO-80 (test de Dénomination orale d'images), le PPTT (Pyramids and Palm Trees Test), le MMS (Mini-Mental State), le MULTIMAP, le MT86 (Protocole d'examen linguistique de l'aphasie Montréal-Toulouse), la MATTIS, la BEM144, le MEC de Poche ou encore les fluences ont également été cités à une reprise. Deux répondants ont également admis se baser sur les éléments cliniques.

Le tableau en annexe 5 présente le pourcentage d'utilisation des différentes tâches utilisées par les orthophonistes, en fonction des batteries d'évaluation. Les pourcentages par batterie ne totalisent pas 100 %, car les répondants avaient la possibilité de sélectionner une ou plusieurs épreuves (cf. Annexe A5).

Notons qu'un répondant a affirmé utiliser la BECLA pour évaluer la mémoire sémantique, mais n'a coché aucune épreuve de cette batterie. Nous ne savons donc pas à quoi ce répondant faisait référence.

2.5 Étude du contrôle sémantique en pratique clinique

2.5.1 Connaissance des orthophonistes

32,35 % (33 répondants) ont déjà entendu parler du contrôle sémantique tandis que 67,65 % des orthophonistes (69 répondants) affirment ne pas avoir connaissance de cette notion. La figure ci-dessous détaille l'origine de la connaissance des répondants.

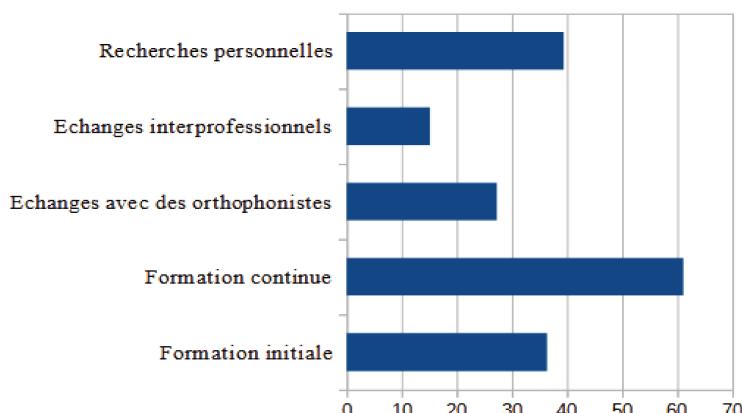


Figure 13. Répartition des orthophonistes selon l'origine de leur connaissance du contrôle sémantique (en % des répondants).

2.5.2 Évaluation du contrôle sémantique en pratique clinique

Une question ouverte a ensuite été posée aux orthophonistes afin de savoir comment ils identifiaient un trouble du contrôle sémantique en pratique clinique. Parmi les 51 répondants, 14 ont indiqué ne pas savoir comment mettre en évidence un tel trouble. Quatre ont affirmé évaluer le contrôle sémantique de la même manière que la mémoire sémantique, tandis que neuf répondants ont précisé ne pas l'évaluer dans leur pratique. Deux répondants ont indiqué procéder à une évaluation des fonctions exécutives et un répondant a indiqué poser un double diagnostic de trouble sémantique et de trouble exécutif. Enfin, deux orthophonistes ont déclaré s'appuyer sur les éléments

cliniques observés au cours de la prise en charge. Le reste des réponses concernait des épreuves que nous avons répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8. Épreuves utilisées par les orthophonistes pour l'évaluation d'un trouble du contrôle sémantique.

Épreuves utilisées	Nombre de répondants (n = 51)
Fluences	8/51
Questionnaire sémantique	4/51
Dénomination	3/51
Intrus sémantiques	3/51
Appariement mot/image	2/51

Les épreuves de jugement sémantique, appariement sémantique de mots, catégorisation ou encore mimes ont été mentionnées à une reprise.

Afin de donner un aperçu représentatif des réponses obtenues, plusieurs exemples sont présentés ci-dessous :

- « *Je n'évalue pas le contrôle sémantique exécutif (ou bien je ne sais pas que je le fais !)* »
- « *J'ai du mal à identifier exactement ce que recouvre le contrôle sémantique exécutif* »
- « *Selon les cas, je mets en évidence un trouble sémantique, un trouble exécutif, voire les 2* »
- « *Une épreuve recrutant des processus sémantiques dans un contexte hautement exécutif + une épreuve uniquement sémantique sans exécutif + une épreuve uniquement exécutive. Les dissociations entre les performances obtenues me permettent de déterminer la part du contrôle/sémantique/exécutif* »
- « *Je ne cible pas d'épreuves en particulier, c'est dans l'analyse qualitative de mon bilan que j'émets des hypothèses* »

2.5.3 Difficultés rencontrées par les orthophonistes

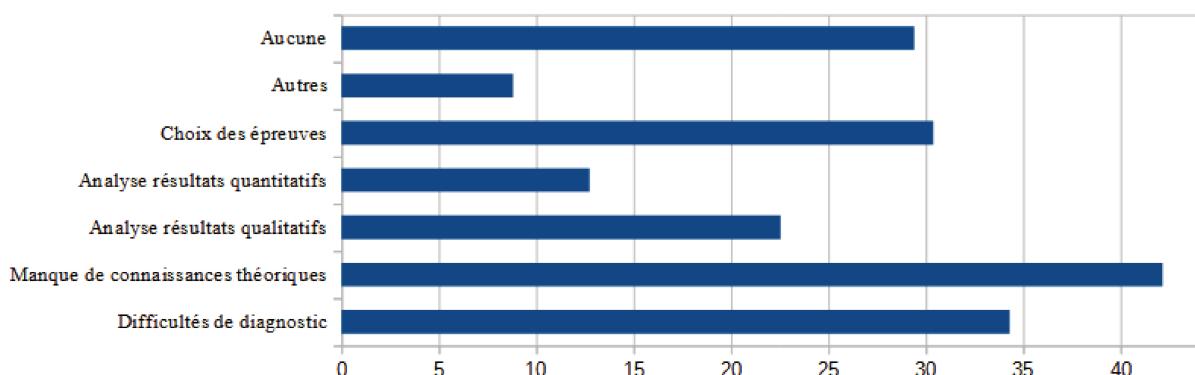


Figure 14. Difficultés rencontrées par les orthophonistes dans l'évaluation du contrôle sémantique (en % de répondants).

Dans la catégorie Autres, ont été mentionnées les idées du manque d'épreuves normées ou encore de difficultés à corrélérer les résultats des épreuves.

A la suite de cette question, 96,08 % des répondants ont jugé qu'une (in)formation sur le contrôle sémantique leur serait utile dans leur pratique clinique.

3 . Exploration croisée des données

Avant de procéder à l'analyse statistique des liens entre les variables, une analyse exploratoire a été réalisée à partir d'un tableau croisant les réponses des orthophonistes selon qu'ils déclarent ou non connaître la notion de contrôle sémantique.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les grandes tendances en matière de profil professionnel, type de formations suivies et pratiques professionnelles.

Tableau 9. Comparaison des caractéristiques professionnelles et cliniques selon la connaissance du contrôle sémantique.

	Orthophonistes connaissant le contrôle sémantique (n=33)	Orthophonistes ne connaissant pas le contrôle sémantique (n=69)		
Profil de l'orthophoniste				
Nombre moyen d'années d'exercice	20,61 ans (\pm 12,45)	15,16 ans (\pm 9,75)		
Mode d'exercice	Libéral : 72,73 % Salarié : 15,15 % Mixte : 12,12 %	Libéral : 85,51 % Salarié : 8,70 % Mixte : 5,80 %		
Année moyenne d'obtention du diplôme (\pm écart-type)	2002 (\pm 12,32)	2008 (\pm 11,23)		
Régions d'exercice fréquentes	PACA : 51,52% HDF : 18,18% IDF : 6,06% Occitanie : 6,06%	PACA : 73,91% Guadeloupe : 4,35% HDF : 4,35% Nouvelle Aquitaine : 4,35%		
Pays de formation initiale	France : 82 % Belgique 18 %	France : 88 % Belgique : 12 %		
Centres de formations fréquents	Marseille : 24,24% Autres : 18,18% Nice : 15,15% Paris : 15,15%	Marseille : 26,09% Autres : 13,04% Nice : 11,59% Paris : 11,59%		
Formations et connaissances				
Enseignements reçus	Formation initiale	Formation complémentaire	Formation initiale	Formation complémentaire
Rôle de la mémoire sémantique	78,79 %	NA	88,41 %	NA
Structure de la mémoire sémantique	57,58 %	NA	56,52 %	NA
Rôle des fonctions exécutives	69,70 %	NA	84,06 %	NA

	Orthophonistes connaissant le contrôle sémantique (n=33)	Orthophonistes ne connaissant pas le contrôle sémantique (n=69)
Structure des fonctions exécutives	63,64 %	NA
Contrôle sémantique	24,24 %	21,21 %
Bilan orthophonique neurologique	93,94 %	78,79 %
Évaluation spécifique de la mémoire sémantique	51,52 %	60,61 %
Évaluation spécifique des fonctions exécutives	63,64 %	63,64 %
Pratiques professionnelles auprès de patients cérébro-lésés		
Niveau d'aisance dans l'évaluation de la mémoire sémantique	1	9,09 %
	2	15,15 %
	3	30,30 %
	4	27,27 %
	5	18,18 %
Niveau d'aisance dans l'évaluation des fonctions exécutives	1	9,09 %
	2	6,06 %
	3	27,27 %
	4	30,30 %
	5	27,27 %
Estimation du nombre de bilans initiaux effectués par an	[1-10]	35,48 %
	[11-30]	41,94 %
	[31-60]	6,45 %
	[61-100]	12,9 %
	> 100	3,23 %

Note. PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; HDF : Hauts-de-France ; IDF : Île-de-France ; 1 : Très peu à l'aise ; 5 : Très à l'aise.

4 . Analyse statistique des réponses

4.1 Connaissance du contrôle sémantique et année d'obtention du diplôme

Concernant l'année d'obtention du diplôme, nous avons fait le choix de séparer en deux groupes distincts la population ; le premier groupe concerne les orthophonistes diplômés avant 2013 et le second diplômés en 2013 ou plus tard (année de passage au grade Master des études

d'orthophonie en France). Cette donnée a été mise en corrélation avec la connaissance des orthophonistes à propos du contrôle sémantique. Le test statistique Chi² a été administré. Les résultats obtenus sont les suivants : $\chi^2(1, N = 102) = 1,63, p = .202 (> 0,05)$, ce qui indique qu'il ne semble pas y avoir de lien statistiquement significatif entre l'année d'obtention du diplôme et la connaissance du contrôle sémantique.

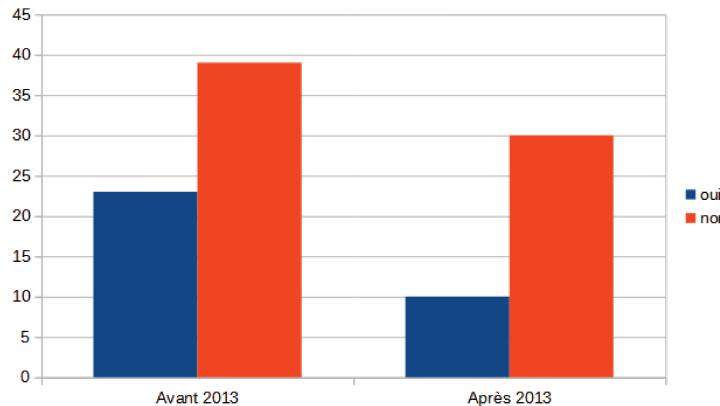


Figure 15. Connaissance du contrôle sémantique selon l'année d'obtention du diplôme.

4.2 Connaissance du contrôle sémantique et mode d'exercice

Afin de vérifier statiquement la corrélation entre le mode d'exercice et la connaissance du contrôle sémantique, nous avons fait le choix de retirer de notre analyse le mode d'exercice « Mixte », le nombre d'orthophonistes connaissant et ne connaissant pas le contrôle sémantique étant le même pour ce mode d'exercice. Cela nous a permis d'administrer le test exact de Fisher. Les résultats ont mis en évidence une p-value égale à 0,1342 ($> 0,05$). Ces résultats semblent indiquer qu'il n'existe pas de lien statistiquement significatif entre le mode d'exercice et la connaissance du contrôle sémantique.

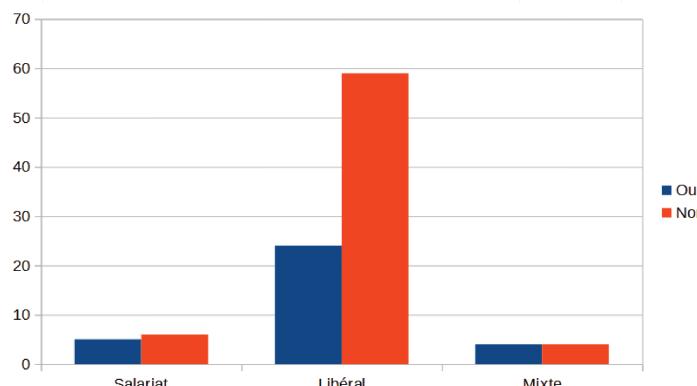


Figure 16. Connaissance du contrôle sémantique selon le mode d'exercice.

4.3 Connaissance du contrôle sémantique et nombre d'années d'exercice

Le graphique ci-dessous présente la répartition des années d'exercice des orthophonistes en fonction de leur connaissance du contrôle sémantique.

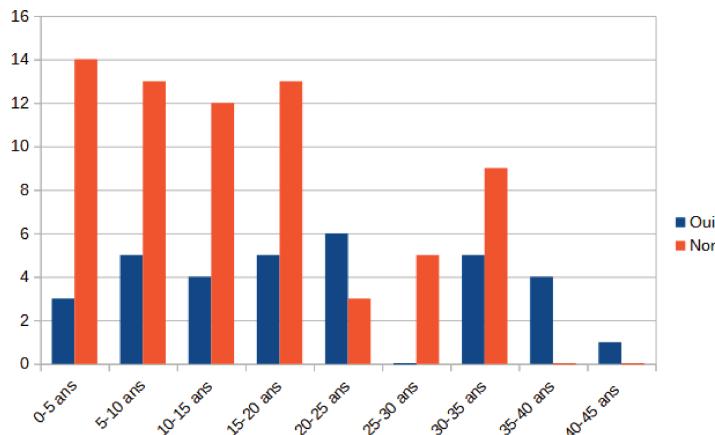


Figure 17. Connaissance du contrôle sémantique selon le nombre d'années d'exercice.

Afin de vérifier statistiquement la corrélation entre le nombre d'année d'exercice et la connaissance du contrôle sémantique, le test de Mann-Whitney a été administré. Les résultats obtenus ont mis en évidence une p-value égale à 0,0357 ($<0,05$), indiquant une corrélation statistiquement significative. Cela suggère que le nombre d'années d'exercice serait susceptible d'être associé à la connaissance de la notion de contrôle sémantique. L'analyse exploratoire montre par ailleurs que les orthophonistes déclarant connaître le contrôle sémantique ont, en moyenne, davantage d'années d'exercice que ceux ne le connaissant pas, ce qui permet d'émettre une hypothèse sur la direction de cette association (20,61 ans en moyenne pour ceux connaissant le contrôle sémantique contre 15,16 ans pour ceux ne le connaissant pas).

4.4 Connaissance du contrôle sémantique et formations continues

4.4.1 Lien entre connaissance et participation à des formations

Pour rappel, 71 orthophonistes ont assisté à une ou des formation(s) dans au moins une des thématiques étudiées. Afin de vérifier statistiquement la corrélation entre la connaissance du contrôle sémantique et le fait d'avoir assisté à une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s), nous avons soumis les données au test statistique exact de Fisher. Les résultats mettent en évidence une p-value égale à 0,0057 ($<0,05$). Il semble donc exister une association statistiquement significative entre le fait d'assister à des formations et la connaissance du contrôle sémantique.

4.4.2 Lien entre connaissance et nombre de thématiques abordées

Plus spécifiquement, la figure ci-dessous montre le nombre de domaines explorés par les orthophonistes en formation continue. L'analyse porte donc sur la diversité des thèmes abordés, et non sur le nombre de formations suivies.

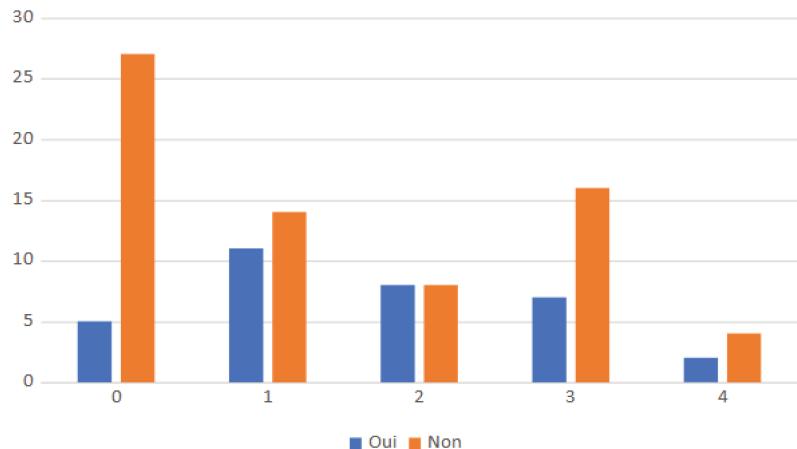


Figure 18. Connaissance du contrôle sémantique et nombre de thèmes abordés en formation continue.

L’analyse statistique permettant d’évaluer le lien entre la connaissance du contrôle sémantique et le nombre de thèmes abordés a montré les résultats suivants : $\chi^2(4, N = 102) = 7,96, p = .931 (> 0,05)$. Il ne semble donc pas avoir de lien statistiquement significatif entre le nombre de thématiques abordées et la connaissance de la notion du contrôle sémantique.

4.4.3 Connaissance du contrôle sémantique selon les différentes thématiques abordées

Par ailleurs, nous avons souhaité déterminer s’il y avait une corrélation entre la connaissance du contrôle sémantique et le type de thématique abordé en formation continue à l’aide du test statistique du Chi² ou test exact de Fisher pour le traitement de faibles effectifs. Les résultats sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10. Résultats des analyses statistiques effectuées (test du Chi² et test exact de Fisher).

Type de formation complémentaire	Valeur de p-value et autres paramètres
Évaluation de la mémoire sémantique	$\chi^2(1, N = 36) = 13,69, p = .002 (< 0,05)$
Évaluation des fonctions exécutives	$\chi^2 (1, N = 42) = 10,16, p = .0014 (< 0,05)$
Bilan orthophonique concernant la cérébrolésion	$\chi^2 (1, N = 65) = 4,79, p = .0287 (< 0,05)$
Contrôle sémantique	Test exact de Fisher (N = 7), p = .0002 (< 0,05)

Discussion

1 . Discussion des résultats au regard des hypothèses initiales

1.1 Hypothèse n°1 : Les orthophonistes se sentent à l'aise dans l'évaluation de la mémoire sémantique.

L'influence des composantes cognitives, en particulier des fonctions exécutives, est désormais bien établie dans la littérature (Trauchessec, 2018). Une prise en charge orthophonique efficace ne peut se limiter à la rééducation des aspects langagiers, elle doit également intégrer une approche cognitive globale (Cicerone et al., 2011).

Dans cette perspective, il est intéressant de constater, à travers les résultats obtenus (figure 11) que les orthophonistes se sentent globalement plus à l'aise dans l'évaluation des fonctions exécutives ($M = 3,22$) que dans celle de la mémoire sémantique ($M = 2,94$). Cette différence d'aisance peut s'expliquer par une offre de formation plus développée autour des fonctions exécutives ou par un intérêt professionnel plus marqué pour ce domaine. En effet, les orthophonistes sont plus nombreux à s'être formés à l'évaluation des fonctions exécutives (41,18 %) qu'à celle de la mémoire sémantique (35,29 %). Cela laisse penser que la participation à des formations spécifiques renforce le sentiment de compétence dans le domaine concerné. Une première hypothèse serait que les orthophonistes cherchent à se former dans des domaines avec lesquels ils se sentent le moins à l'aise initialement, ce qui pourrait expliquer cet écart. Ainsi, ils seraient plus enclins à suivre des formations sur les fonctions exécutives, pouvant être jugées plus complexes ou moins abordées en formation initiale.

Une autre hypothèse serait que l'évaluation de la mémoire sémantique soit perçue par beaucoup comme faisant partie intégrante du langage et comme une compétence acquise en formation initiale, ce qui pourrait expliquer une moindre recherche de formation spécifique à ce sujet. Par ailleurs, nous pouvons imaginer que les formations abordant la mémoire sémantique s'inscrivent dans des thématiques plus larges comme les troubles du langage, tandis que les fonctions exécutives feraient souvent l'objet de formations dédiées. Cela pourrait donc accroître la connaissance de ce domaine et renforcer le sentiment de compétence dans leur évaluation.

Par ailleurs, l'analyse des résultats en fonction de la connaissance du contrôle sémantique vient appuyer cette interprétation. Les orthophonistes déclarant connaître le concept se positionnent plus fréquemment aux niveaux d'aisance les plus élevés (niveaux 4 et 5 sur l'échelle de Likert), aussi bien pour la mémoire sémantique que pour les fonctions exécutives. À l'inverse, ceux qui ne connaissent pas cette notion situent leur aisance entre 1 et 3, traduisant un sentiment d'aisance plus faible. Ces éléments suggèrent que la connaissance de la notion pourrait être liée à une plus grande familiarité avec les processus cognitifs évalués, renforçant ainsi la confiance dans la pratique clinique.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les orthophonistes se sentent à l'aise dans l'évaluation de la mémoire sémantique est partiellement infirmée. Si un certain niveau d'aisance est effectivement rapporté, celui-ci reste modéré et inférieur à celui observé pour l'évaluation des fonctions exécutives. De plus, le sentiment d'aisance semble étroitement lié à la connaissance de la notion du contrôle sémantique, suggérant une influence de la formation et de l'expérience sur ce niveau d'aisance.

1.2 Hypothèse n°2 : Les orthophonistes ont connaissance du contrôle sémantique

Les résultats montrent qu'une majorité des orthophonistes déclarent ne jamais avoir entendu parler de la notion de contrôle sémantique. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer cela. Il s'agit d'une notion récente, sans doute insuffisamment détaillée en formation initiale. En parallèle, seulement 7,84 % des répondants affirmaient avoir reçu un ou des enseignement(s) sur le contrôle sémantique en formation initiale. Le contrôle sémantique reste également un concept théorique dont les exploitations en clinique restent limitées, ce qui peut en restreindre sa connaissance.

Par ailleurs, l'absence de formations continues sur ce sujet spécifique limite également l'exposition des orthophonistes à cette thématique. En revanche, 96,08 % des répondants sont intéressés et en demande pour recevoir davantage d'informations à ce sujet.

De plus, parmi les orthophonistes qui déclarent connaître le contrôle sémantique, nombreux sont ceux ayant évoqué des épreuves évaluant la mémoire sémantique à la question demandant de préciser les épreuves pour la mise en évidence du trouble du contrôle sémantique. Cela peut témoigner d'une éventuelle confusion entre mémoire sémantique et contrôle sémantique ainsi qu'un manque de structure entre les deux concepts. Toutefois, nous restons prudents quant à l'interprétation des résultats, car les connaissances des orthophonistes n'ont pas été évaluées. Il s'agit plutôt d'autoévaluations des professionnels sur ce qu'ils pensent savoir.

Ainsi, au regard des éléments recueillis, cette hypothèse ne semble pas se confirmer, les résultats suggérant plutôt une méconnaissance du sujet avec une application limitée en pratique clinique.

1.3 Hypothèse n°3 : Concernant le contrôle sémantique, la connaissance des orthophonistes est liée à différents facteurs (démographiques, formatifs, ancienneté dans la profession...).

1.3.1 Année d'obtention du diplôme

Alors que nous avions l'intuition que les plus jeunes diplômés auraient une meilleure connaissance de la notion du contrôle sémantique, aucun lien statistique ne paraissait exister entre cette connaissance et l'année d'obtention du diplôme. Toutefois, les données exploratoires révélaient une tendance intéressante : les orthophonistes déclarant connaître le contrôle sémantique ont obtenu leur diplôme, en moyenne, six ans plus tôt que ceux ne le connaissant pas (2002 contre 2008). Bien que cette différence ne semblait pas être statistiquement significative, elle pourrait refléter une démarche personnelle de mise à jour des connaissances. En effet, la variable « *Année d'obtention du diplôme* » peut être étroitement liée à la variable « *Nombre d'années d'exercice* » et il est possible de suggérer que l'expérience professionnelle augmente la probabilité de prendre en soin des patients cérébro-lésés pour lesquels la notion de contrôle sémantique devient cliniquement pertinente. De ce fait, comme nous avons pu le suggérer pour l'hypothèse n°2, la connaissance ne dépendrait pas nécessairement du type de formation initiale suivie (études en quatre ou cinq ans), ni du type d'enseignements reçus, et que la notion reste peu développée. Ce constat est renforcé par les résultats concernant l'origine de la connaissance du contrôle sémantique, qui indiquent que les

orthophonistes l'ont majoritairement découvert lors de formations continues ou par leurs propres recherches personnelles.

1.3.2 Mode d'exercice

Nous avions formulé l'hypothèse selon laquelle le mode d'exercice pourrait influencer la connaissance du contrôle sémantique. Cependant, aucun lien statistiquement significatif ne semblait être mis en évidence entre ces deux variables. Il aurait pourtant été possible d'envisager que les orthophonistes libéraux, bénéficiant de financements, pour la participation à des formations seraient plus enclins à y participer et donc à connaître le concept. À l'inverse, les orthophonistes salariés, notamment en structure ou en centre hospitalier peuvent être davantage exposés à des échanges pluridisciplinaires avec des neurologues, neuropsychologues ou collègues orthophonistes, ce qui aurait pu favoriser la diffusion de notions moins connues telles que le contrôle sémantique. L'absence de lien observé tend ainsi à suggérer que la connaissance du contrôle sémantique dépendrait plutôt des centres d'intérêts personnels des orthophonistes, du types de patients ou des pathologies qu'ils rencontrent, plus que du mode d'exercice.

1.3.3 Nombre d'années d'exercice

Les résultats semblaient mettre en évidence une relation significative entre le nombre d'années d'exercice et la connaissance du contrôle sémantique. Cette tendance suggère que l'ancienneté dans la profession favorisera une augmentation des connaissances, notamment dans des domaines spécifiques. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. En effet, il est possible que les orthophonistes les plus expérimentés participent plus fréquemment à des formations continues ou mènent davantage de recherches personnelles, ce qui contribue à augmenter leur socle de connaissances théoriques.

Par ailleurs, bien que l'orthophonie soit une profession généraliste sans spécialisation officielle, il est fréquent que certains professionnels choisissent, au fil de leur carrière, de s'orienter préférentiellement vers certains types de prise en soin, comme la neurologie. Ces orthophonistes développent alors une expertise plus poussée dans leur domaine de prédilection, particulièrement au travers de lectures ciblées ou de formations spécifiques. Cela peut donc les conduire à se familiariser avec des notions théoriques plus fines, telles que le contrôle sémantique.

Par ailleurs, il est probable que l'autoévaluation des orthophonistes évolue avec l'ancienneté. En effet, les jeunes diplômés pourraient penser que leur formation initiale leur a fourni un socle suffisant. À l'inverse, les orthophonistes ayant un nombre d'années d'exercice plus important prendraient davantage conscience de leurs limites et ressentiraient le besoin de se former davantage. Cela pourrait les amener à s'intéresser à des sujets plus spécifiques tels que le contrôle sémantique, qui n'est pas ou peu abordé en formation initiale.

Cette tendance témoigne d'une démarche proactive de la part des orthophonistes cherchant à compléter leurs acquis en fonction des besoins rencontrés dans leur pratique clinique. Cela montre un intérêt particulier pour des thématiques spécifiques, telles que le contrôle sémantique, et un engagement continu dans l'actualisation des connaissances, au-delà du cadre universitaire.

1.3.4 Formations continues

Les résultats suggèrent que ce n'est pas tant la quantité de formations suivies qui influence la connaissance du concept du contrôle sémantique, mais plutôt leur spécificité. En effet, le nombre de thèmes abordés n'est significativement pas associé à une meilleure connaissance du concept. Cela laisse penser qu'une formation sur une thématique ciblée est plus bénéfique à l'approfondissement des compétences qu'un ensemble de formations qui pourraient être plus générales.

De plus, d'autres facteurs tels que la motivation ou l'intérêt personnel que portent les orthophonistes sur les formations choisies peuvent également jouer sur l'intégration des connaissances. En revanche, il convient de souligner que le programme détaillé des formations complémentaires est rarement accessible en ligne, ne facilitant pas une vision claire des notions réellement abordées. Ainsi, l'analyse fine des liens entre la participation à des formations complémentaires et le niveau de connaissance est à traiter avec prudence.

1.3.5 Résumé des liens observés

L'hypothèse selon laquelle la connaissance du contrôle sémantique serait liée à différents facteurs démographiques ou professionnels est partiellement validée. Aucun lien statistiquement significatif n'a été mis en évidence avec l'année d'obtention du diplôme, bien que les tendances exploratoires suggèrent que les orthophonistes, connaissant cette notion, sont, en moyenne, diplômés depuis plus longtemps. Le mode d'exercice ne semble pas non plus avoir d'influence sur la connaissance. En revanche, le nombre d'années d'exercice paraît influencer la connaissance du concept, ce qui est cohérent avec une ancienneté moyenne plus élevée (environ cinq ans de plus) chez les professionnels connaissant le concept.

La participation à des formations complémentaires semble également être liée à la connaissance du concept, bien que le nombre de thématiques abordées ne constitue pas un facteur déterminant. Enfin, il est intéressant de souligner que les orthophonistes déclarant connaître cette notion estiment réaliser davantage de bilans initiaux par an. Cette plus grande exposition à des évaluations pourrait favoriser la rencontre avec plus de patients, et par conséquent, une familiarisation progressive avec des concepts plus spécifiques tels que le contrôle sémantique.

2 . Limites de l'étude

La première concerne le nombre important d'abandons en cours du questionnaire. Pour anticiper ce phénomène et en identifier les raisons, la question « *Souhaitez-vous interrompre l'étude ?* » avait été intégrée. Cependant, sur les 102 abandons, seuls cinq orthophonistes ont sélectionné « *Oui* » à cette question, tandis que d'autres ayant sélectionné « *Non* » ont tout de même cessé de répondre à la suite du questionnaire. Ces données sont difficilement exploitables, car les abandons sont survenus à différents moments. Parmi les cinq réponses « *Oui* », quatre l'ont justifié par un manque de temps. Par conséquent, la pertinence de cette question est remise en cause.

De plus, l'analyse des données a montré que l'ensemble des centres de formation et des régions d'exercice n'était pas représenté. Cette hétérogénéité n'a pas permis d'étudier les corrélations entre ces deux variables et la connaissance du contrôle sémantique des orthophonistes.

La suivante concerne la représentativité géographique de l'échantillon. Bien que le questionnaire ait été largement diffusé auprès des différents syndicats régionaux et des URPS, les

retours ont été inégaux en fonction des régions. Une large majorité des répondants (66,67 %) est issue de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette surreprésentation : il est possible qu'un ou plusieurs orthophonistes de cette région aient relayé activement le questionnaire dans leurs réseaux locaux, ou encore que les orthophonistes aient manifesté un intérêt particulier pour le sujet abordé, en lien avec la neurologie.

Par ailleurs, il aurait été pertinent d'analyser le lien entre la connaissance du contrôle sémantique et le centre de formation initiale. Cependant, une telle analyse aurait nécessité une grande prudence, notamment en ce qui concerne les enseignements reçus en formation initiale. En effet, plusieurs biais auraient pu intervenir. Certains professionnels peuvent ne plus se souvenir précisément du contenu des enseignements, d'autres peuvent mal identifier le concept de contrôle sémantique, encore relativement peu connu. Certains répondants peuvent, consciemment ou non, vouloir donner l'image d'une formation plus complète qu'elle ne l'a réellement été. Une analyse plus rigoureuse aurait été possible si nous avions eu un accès direct aux contenus pédagogiques de chaque centre de formation. Cela aurait permis de vérifier objectivement l'enseignement du contrôle sémantique, mais également de réfléchir à une éventuelle homogénéisation des enseignements à l'échelle nationale.

3 . Critiques méthodologiques

Lors de la collecte des données et de l'analyse des résultats, nous avons relevé certains défauts de construction du questionnaire. L'un des problèmes les plus courants concernait le caractère obligatoire de certaines questions. Par exemple, à la question « *Lorsque vous évaluez la mémoire sémantique, avec quelles batteries l'évaluez-vous ?* » le choix d'une ou plusieurs batteries d'évaluation n'était pas imposé. De plus, lorsqu'un répondant sélectionnait une batterie d'évaluation, la liste des épreuves associées lui était proposée, mais leur sélection restait facultative. Une vérification manuelle a montré qu'un répondant avait indiqué utiliser la BECLA mais n'a pas sélectionné d'épreuves spécifiques.

Un autre problème concernait le type de réponse aux questions sur les intitulés des formations complémentaires. Le format de réponse a conduit à des réponses parfois incomplètes, certaines ne mentionnant que le nom du formateur, d'autres uniquement l'intitulé de la formation, ce qui a rendu l'analyse des données plus complexe. Il était également difficile de déterminer si les formations mentionnées portaient spécifiquement sur les thèmes étudiés. De plus, l'année de participation aurait par ailleurs pu être demandée afin de prendre en compte les courants de pensée auxquels les formations se rattachaient.

Enfin, concernant les épreuves utilisées pour l'évaluation du contrôle sémantique, il aurait été pertinent de préciser aux participants l'importance d'une réponse précise. Bien que les réponses soient particulièrement riches et intéressantes, la mention de plusieurs épreuves par certains répondants rend difficile l'analyse des résultats : s'agit-il d'une sélection d'épreuve adaptée en fonction du patient ou de la confrontation des résultats de ces différentes épreuves ?

Conclusion

Le concept de contrôle sémantique suscite aujourd’hui, légitimement, un intérêt croissant dans la littérature scientifique. Ce mémoire avait pour objectif de rendre compte de la perception qu’ont les orthophonistes de leur connaissance du concept de contrôle sémantique, de la mémoire sémantique, des fonctions exécutives et de leur évaluation. Pour cela, un état des lieux de leurs pratiques a été réalisé. Un questionnaire auto-administré leur a ainsi été proposé afin de recueillir des informations sur le contenu de leur formation initiale et continue, leur connaissance subjective du concept, leur niveau d’aisance dans l’évaluation, ainsi que les épreuves utilisées en pratique clinique. L’objectif était de faire émerger certaines tendances.

Les résultats de cette étude suggèrent que, bien que le concept de contrôle sémantique gagne en visibilité dans la littérature scientifique, il reste encore peu abordé en formation initiale et est donc largement méconnu de la plupart des orthophonistes interrogés. Par ailleurs, une confusion semble persister entre les notions de mémoire sémantique et de contrôle sémantique, les frontières conceptuelles apparaissant encore floues dans la pratique, notamment au regard des épreuves citées par les orthophonistes pour l’évaluation du contrôle sémantique.

Les résultats laissent également penser que les orthophonistes sont sensibles à l’importance d’évaluer les fonctions exécutives, mais qu’ils méconnaissent le contrôle sémantique en tant que concept autonome, distinct de l’évaluation classique de la mémoire sémantique et des fonctions exécutives.

Par ailleurs, les résultats suggèrent aussi que le nombre d’années d’exercice et la participation à des formations complémentaires pourraient être associés à la connaissance du concept de contrôle sémantique, ce qui laisse penser que les formations complémentaires pourraient avoir un impact positif sur les pratiques professionnelles.

Enfin, l’intérêt exprimé par les participants pour le concept, ainsi que leur demande d’informations complémentaires, renforce l’idée de son intégration, non seulement dans la formation initiale, mais aussi dans des formations continues plus ciblées.

Bibliographie

- Binder, J. R., & Desai, R. H. (2011). The neurobiology of semantic memory. *Trends in Cognitive Sciences*, 15(11), 527-536. <https://doi.org/10.1016/j.tics.2011.10.001>
- Caramazza, A., Hillis, Argye E., Rapp, Brenda C., & and Romani, C. (1990). The multiple semantics hypothesis : Multiple confusions? *Cognitive Neuropsychology*, 7(3), 161-189. <https://doi.org/10.1080/02643299008253441>
- Castéra, M. (2022). Du système lexical aux aspects lexico-sémantiques : Atteintes et modélisations. In *Neurologie et orthophonie* (Vol. 1). De Boeck supérieur.
- Chapman, C. A., Hasan, O., Schulz, P. E., & Martin, R. C. (2020). Evaluating the distinction between semantic knowledge and semantic access : Evidence from semantic dementia and comprehension-impaired stroke aphasia. *Psychonomic Bulletin & Review*, 27(4), 607-639. <https://doi.org/10.3758/s13423-019-01706-6>
- Chiou, R., Humphreys, G. F., Jung, J., & Lambon Ralph, M. A. (2018). Controlled semantic cognition relies upon dynamic and flexible interactions between the executive « semantic control » and hub-and-spoke « semantic representation » systems. *Cortex; a Journal Devoted to the Study of the Nervous System and Behavior*, 103, 100-116. <https://doi.org/10.1016/j.cortex.2018.02.018>
- Cicerone, K. D., Langenbahn, D. M., Braden, C., Malec, J. F., Kalmar, K., Fraas, M., Felicetti, T., Laatsch, L., Harley, J. P., Bergquist, T., Azulay, J., Cantor, J., & Ashman, T. (2011). Evidence-based cognitive rehabilitation : Updated review of the literature from 2003 through 2008. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 92(4), 519-530. <https://doi.org/10.1016/j.apmr.2010.11.015>
- Collins, A., & Loftus, E. (1975). A Spreading Activation Theory of Semantic Processing. *Psychological Review*, 82, 407-428. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.82.6.407>
- Corbett, F., Jefferies, E., Burns, A., & Ralph, M. (2014). Deregulated semantic cognition contributes to object-use deficits in Alzheimer's disease : A comparison with semantic aphasia and semantic dementia. *Journal of neuropsychology*, 9. <https://doi.org/10.1111/jnp.12047>
- de Partz, M.-P. (2016). Chapitre 9. Traitements des troubles de la production orale des mots :

- Composantes sémantique et lexicale. In *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte* (Vol. 2, p. 161-188). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.seron.2016.01.0161>
- Duffau, H. (2008). The anatomo-functional connectivity of language revisited. New insights provided by electrostimulation and tractography. *Neuropsychologia*, 46(4), 927-934. <https://doi.org/10.1016/j.neuropsychologia.2007.10.025>
- Duffau, H., Moritz-Gasser, S., & Mandonnet, E. (2013). A re-examination of neural basis of language processing : Proposal of a dynamic hodotopical model from data provided by brain stimulation mapping during picture naming. *Brain and language*, 131. <https://doi.org/10.1016/j.bandl.2013.05.011>
- Duffau & Moritz-Gasser. (2018). Neuroanatomie fonctionnelle du langage : Un nouveau schéma connectomique. In *Rééducation Orthophonique* (p. 11-25).
- Fenneteau, H. (2015). *Enquête : Entretien et questionnaire Ed. 3.* Dunod. <https://univ-scholarvox-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/book/88828459>
- Jefferies, E., & Lambon Ralph, M. A. (2006). Semantic impairment in stroke aphasia versus semantic dementia : A case-series comparison. *Brain*, 129(8), 2132-2147. <https://doi.org/10.1093/brain/awl153>
- Mirman, D., & Britt, A. E. (2014). What we talk about when we talk about access deficits. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 369(1634), 20120388. <https://doi.org/10.1098/rstb.2012.0388>
- Noonan, K. A., Jefferies, E., Corbett, F., & Lambon Ralph, M. A. (2010). Elucidating the Nature of Deregulated Semantic Cognition in Semantic Aphasia : Evidence for the Roles of Prefrontal and Temporo-parietal Cortices. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 22(7), 1597-1613. <https://doi.org/10.1162/jocn.2009.21289>
- OpenAI. (2025). *ChatGPT* (version de mai 2025) [Modèle de langage utilisé pour l'aide à la reformulation de contenus rédactionnels]. <Https://chat.openai.com/>
- Patterson, K., & Lambon Ralph, M. A. (2016). Chapter 61—The Hub-and-Spoke Hypothesis of Semantic Memory. In G. Hickok & S. L. Small (Éds.), *Neurobiology of Language* (p. 765-775). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-407794-2.00061-4>
- Ralph, M. A. L., Jefferies, E., Patterson, K., & Rogers, T. T. (2017). The neural and computational

- bases of semantic cognition. *Nature Reviews Neuroscience*, 18(1), 42-55.
<https://doi.org/10.1038/nrn.2016.150>
- Rogers, T. T., Patterson, K., Jefferies, E., & Lambon Ralph, M. A. (2015). Disorders of representation and control in semantic cognition : Effects of familiarity, typicality, and specificity. *Neuropsychologia*, 76, 220-239.
<https://doi.org/10.1016/j.neuropsychologia.2015.04.015>
- Sainson, C., & Trauchessec, J. (2020). *Le bilan neuropsychologique du langage en neurologie adulte—Le lexique*. 281, 200-244.
- Shtyrov, Y., Efremov, A., Kuptsova, A., Wennekers, T., Gutkin, B., & Garagnani, M. (2023). Breakdown of category-specific word representations in a brain-constrained neurocomputational model of semantic dementia. *Scientific Reports*, 13(1), 19572.
<https://doi.org/10.1038/s41598-023-41922-8>
- Trauchessec, J. (2018). La rééducation des troubles cognitifs dans l'aphasie. *Rééducation orthophonique*, 55(275), 279-290.
- Tulving, E. (1972). Episodic and semantic memory. In *Organization of memory*. Academic Press.
- Visser, M., & Lambon Ralph, M. A. (2011). Differential Contributions of Bilateral Ventral Anterior Temporal Lobe and Left Anterior Superior Temporal Gyrus to Semantic Processes. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 23(10), 3121-3131. https://doi.org/10.1162/jocn_a_00007
- Whitney, C., Kirk, M., O'Sullivan, J., Lambon Ralph, M. A., & Jefferies, E. (2011). The Neural Organization of Semantic Control : TMS Evidence for a Distributed Network in Left Inferior Frontal and Posterior Middle Temporal Gyrus. *Cerebral Cortex (New York, NY)*, 21(5), 1066-1075. <https://doi.org/10.1093/cercor/bhq180>

Liste des annexes

Annexe n°1 : Trame du questionnaire, élaboré sur LimeSurvey.

Annexe n°2 : Note d'information du questionnaire.

Annexe n°3 : Attestation de déclaration de la DPO.

Annexe n°4 : Support visuel pour la diffusion du questionnaire.

Annexe n°5 : Répartition des épreuves utilisées en fonction des batteries d'évaluation.

CFUO de Lille

UFR3S - Département Médecine
Pôle Formation
59045 LILLE CEDEX
cfuo@univ-lille.fr



Université de Lille

ANNEXES

DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Clemence NEUVILLE

Contrôle sémantique chez l'adulte cérébrolésé État des lieux de la littérature, questionnaire aux orthophonistes

MEMOIRE dirigé par

Pascaline DE DECKER, Orthophoniste, Roubaix

Yves MARTIN, Orthophoniste et Neuropsychologue, C.R.R.F. L'Espoir, Hellemmes-Lille

Lille – 2025

Annexe 1 : Trame du questionnaire, élaboré sur LimeSurvey



Partie A: Profil de l'orthophoniste

A1. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme ?

--	--	--	--

A2. Quel est votre nombre d'années d'exercice ?

--	--

A3. Quelle est votre région d'exercice ?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes | <input type="checkbox"/> |
| Bourgogne-Franche-Comté | <input type="checkbox"/> |
| Bretagne | <input type="checkbox"/> |
| Centre-Val de Loire | <input type="checkbox"/> |
| Corse | <input type="checkbox"/> |
| Grand Est | <input type="checkbox"/> |
| Guadeloupe | <input type="checkbox"/> |
| Guyane | <input type="checkbox"/> |
| Hauts-de-France | <input type="checkbox"/> |
| Île-de-France | <input type="checkbox"/> |
| La Réunion | <input type="checkbox"/> |
| Martinique | <input type="checkbox"/> |
| Mayotte | <input type="checkbox"/> |
| Normandie | <input type="checkbox"/> |
| Nouvelle-Aquitaine | <input type="checkbox"/> |
| Occitanie | <input type="checkbox"/> |
| Pays de la Loire | <input type="checkbox"/> |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | <input type="checkbox"/> |



A4. Quel est votre mode d'exercice ?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Exclusivement libéral | <input type="checkbox"/> |
| Exclusivement salariés | <input type="checkbox"/> |
| Mixte (libéral et salarié) | <input type="checkbox"/> |

A5. Dans quel pays avez-vous suivi votre formation initiale ?

- | | |
|-------------|--------------------------|
| En France | <input type="checkbox"/> |
| En Belgique | <input type="checkbox"/> |
| Autre | <input type="checkbox"/> |

Autre

--





A6. Dans quel centre de formation avez-vous été formé ?



Amiens	<input type="checkbox"/>
Besançon	<input type="checkbox"/>
Bordeaux	<input type="checkbox"/>
Brest	<input type="checkbox"/>
Caen	<input type="checkbox"/>
Clermont-Ferrand	<input type="checkbox"/>
Les Antilles	<input type="checkbox"/>
Limoges	<input type="checkbox"/>
Lille	<input type="checkbox"/>
Lyon	<input type="checkbox"/>
Marseille	<input type="checkbox"/>
Montpellier	<input type="checkbox"/>
Nancy	<input type="checkbox"/>
Nantes	<input type="checkbox"/>
Nice	<input type="checkbox"/>
Paris	<input type="checkbox"/>
Poitiers	<input type="checkbox"/>
Rennes	<input type="checkbox"/>
Rouen	<input type="checkbox"/>
Strasbourg	<input type="checkbox"/>
Toulouse	<input type="checkbox"/>
Tours	<input type="checkbox"/>

Partie B: Formations et connaissances

B1. Lors de formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur le rôle de la mémoire sémantique ?

Oui
Non



B2. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur la structure de la mémoire sémantique ?

Oui
Non

B3. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur le rôle des fonctions exécutives ?

Oui
Non

B4. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur la structure des fonctions exécutives ?

Oui
Non

B5. Avez-vous déjà entendu parler du contrôle sémantique exécutif ?

Oui
Non

B6. Où avez-vous entendu parler du contrôle sémantique exécutif ?

- En formation initiale
- En formation continue
- Lors d'échanges avec des orthophonies
- Lors d'échanges avec d'autres professionnels
- Lors de recherches personnelles

B7. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur le contrôle sémantique exécutif ?

Oui
Non

B8. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur la réalisation d'un bilan orthophonique de pathologies neurologiques ou neurodégénératives ?

Oui
Non

B9. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements concernant l'évaluation spécifique de la mémoire sémantique ?

Oui
Non



B10. Lors de votre formation initiale, avez-vous eu des enseignements sur l'évaluation spécifique des fonctions exécutives ?

Oui
Non

B11. Depuis votre diplôme, avez-vous participé à des formations complémentaires concernant l'évaluation de la mémoire sémantique ?

Oui
Non

B12. Quel(s) était/étaient le(s) nom(s) de(s) la formation(s) ?

B13. Depuis votre diplôme, avez-vous participé à des formations complémentaires concernant l'évaluation des fonctions exécutives ?

Oui
Non

B14. Quel(s) était/étaient le(s) nom(s) de(s) la formation(s) ?

B15. Depuis votre diplôme, avez-vous participé à des formations complémentaires concernant le bilan dans le cadre de pathologies neurologiques ou neurodégénératives ?

Oui
Non

B16. Quel(s) était/étaient le(s) nom(s) de(s) la formation(s) ?



B17. Depuis votre diplôme, avez-vous participé à des formations complémentaires concernant le contrôle sémantique exécutif ?

Oui
Non

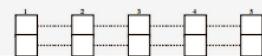
B18. Quel(s) était/étaient le(s) nom(s) de(s) la formation(s) ?

B19. Sur une échelle de 1 à 5, à quel point vous sentez-vous à l'aise avec ces différentes évaluations ?

1 = très peu à l'aise

5 = très à l'aise

L'évaluation de la mémoire sémantique
L'évaluation des fonctions exécutives



B20. Souhaitez-vous interrompre l'étude ?

Je souhaite arrêter
Je continue

B21. Pourquoi ?

- L'étude ne m'intéresse pas
Le questionnaire est trop long
Je n'ai plus le temps
Autre

Autre


Partie C: Pratique professionnelle auprès de patients présentant une pathologie neurologique

C1. A combien estimatez-vous le nombre de patients que vous recevez par an en bilan initial (neurologiques et neurodégénératifs confondus) ?

- | | |
|-----------------|--------------------------|
| Entre 1 et 10 | <input type="checkbox"/> |
| Entre 11 et 30 | <input type="checkbox"/> |
| Entre 31 et 60 | <input type="checkbox"/> |
| Entre 61 et 100 | <input type="checkbox"/> |
| Plus de 100 | <input type="checkbox"/> |

C2. Lors d'un bilan orthophonique dans ce domaine, évaluez-vous systématiquement la mémoire sémantique ?

- | | |
|-----|--------------------------|
| Oui | <input type="checkbox"/> |
| Non | <input type="checkbox"/> |

C3. Si oui, pourquoi ?

Veillez à ne pas indiquer d'éléments permettant de vous identifier ou d'identifier une autre personne dans les champs à réponse libre. Sans cela, l'anonymat de ce questionnaire ne sera pas préservé.

C4. Si non, pourquoi ?

Veillez à ne pas indiquer d'éléments permettant de vous identifier ou d'identifier une autre personne dans les champs à réponse libre. Sans cela, l'anonymat de ce questionnaire ne sera pas préservé.



C5. Lors d'un bilan orthophonique dans ce domaine, évaluez-vous systématiquement les fonctions exécutives ?

- | | |
|-----|-------------------------------------|
| Oui | <input type="checkbox"/> |
| Non | <input checked="" type="checkbox"/> |

C6. Si oui, pourquoi ?

Veillez à ne pas indiquer d'éléments permettant de vous identifier ou d'identifier une autre personne dans les champs à réponse libre. Sans cela, l'anonymat de ce questionnaire ne sera pas préservé.

C7. Si non, pourquoi ?

Veillez à ne pas indiquer d'éléments permettant de vous identifier ou d'identifier une autre personne dans les champs à réponse libre. Sans cela, l'anonymat de ce questionnaire ne sera pas préservé.

C8. Lorsque vous évaluez la mémoire sémantique, avec quelles batteries l'évaluez-vous ?

- | | |
|--|--------------------------|
| BETL (Batterie d'Evaluation des Troubles Lexicaux) | <input type="checkbox"/> |
| BIA (Bilan Informatisé d'Aphasic) | <input type="checkbox"/> |
| GREMOTS (Batterie d'Evaluation des Troubles du Langage dans les maladies neurodégénératives) | <input type="checkbox"/> |
| BECS-GRECO (Batterie d'Evaluation des Connaissances Sémantiques du GRECO) | <input type="checkbox"/> |
| TLE (Test de Langage Élaboré) | <input type="checkbox"/> |
| I-MEL (Protocole Informatisé Francophone Montréal d'Évaluation du Langage) | <input type="checkbox"/> |
| BECLA (Batterie d'Evaluation Cognitive du Langage) | <input type="checkbox"/> |
| PREDILEM/PREDILAC | <input type="checkbox"/> |

LimeSurvey

Autre

Autre



Autre

C9. Quelles épreuves de la BETL utilisez-vous ?

- Appariement sémantique d'images
Appariement sémantique de mots écrits
Questionnaire sémantique
Dénomination d'images
Désignation d'images
Désignation de mots écrits
Autre

Autre

C10. Quelles épreuves de la BIA utilisez-vous ?

- Appariement mot-image
Désignation de mots
Désignation de verbes
Dénomination orale
Dénomination écrite
Fluence

LimeSurvey

Autre

Autre



Autre

C11. Quelles épreuves du GREMOTS utilisez-vous ?

- Fluences de verbes
Fluences de fruits
Dénomination orale de substantifs
Dénomination orale de verbes
Dénomination orale de personnes célèbres
Vérification mot oral-photo
Vérification mot écrit-photo
Autre

Autre

C12. Quelles épreuves de la BECS-GRECO utilisez-vous ?

- Dénomination d'images
Questionnaire sémantique
Appariement sémantique d'images
Appariement de mots écrits
Appariement d'images par identité



Autre

Autre

C13. Quelles épreuves du TLE utilisez-vous ?

- Définitions de mots
- Evocation sur définition
- Synonymes
- Polysémie
- Intrus
- Differences
- Antonymes
- Autre

Autre

C14. Quelles épreuves de l'I-MEL utilisez-vous ?

- Dénomination orale (substantifs et verbes)
- Dénomination écrite (substantifs et verbes)
- Fluence sémantique
- Fluence orthographique
- Fluence libre
- Jugement sémantique
- Tri catégoriel



Appariement sémantique
Questionnaire sémantique
Autre

Autre

C15. Quelles épreuves de la BECLA utilisez-vous ?

- Dénomination orale d'images
- Dénomination écrite d'images
- Appariement sémantique d'images
- Appariement mot entendu-image
- Appariement sémantique de mots écrits
- Autre

Autre

C16. Quelles épreuves de PREDILEM/PREDILAC utilisez-vous ?

- Dénomination sur photos
- Fluences lexicales
- Recherche d'intrus sémantiques/Détection d'intrus sémantiques



Autre

Autre

C17. Quelles épreuves utilisez-vous habituellement pour mettre en évidence un trouble du contrôle sémantique exécutif ?

Veuillez à ne pas indiquer d'éléments permettant de vous identifier ou d'identifier une autre personne dans les champs à réponse libre. Sans cela, l'anonymat de ce questionnaire ne sera pas préservé.

C18. Ressentez-vous des difficultés lors d'un bilan de ce type ?

Choix des épreuves

Analyse des résultats quantitatifs

Analyse des résultats qualitatifs

Manque de connaissances théoriques

Difficultés de diagnostic des troubles

Je ne ressens pas de difficultés particulières

Autre

Autre



Oui
Non

C19. Une (in)formation sur le contrôle sémantique exécutif vous semblerait-elle utile dans le cadre de votre profession ?

Merci beaucoup pour votre participation ! Pour accéder aux résultats scientifiques de l'étude, vous pouvez me contacter à cette adresse : clemence.neuville2.etu@univ-lille.fr

Annexe 2 : Note d'information du questionnaire

[QUESTIONNAIRE MÉMOIRE NEUROLOGIE – contrôle sémantique exécutif]

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

Je suis Clémence Neuville, étudiante en 4ème année d'orthophonie à Lille. Dans le cadre de mon mémoire intitulé «Contrôle sémantique exécutif: état des lieux de la littérature, questionnaire aux orthophonistes», je réalise un questionnaire sur le contrôle sémantique exécutif.

Il s'agit d'une recherche scientifique ayant pour but de réaliser un état des lieux de:

- La connaissance des orthophonistes à propos du contrôle sémantique exécutif.
- L'évaluation de la mémoire sémantique dans les bilans orthophoniques en pratique clinique.

Si vous le souhaitez, je vous propose de participer à l'étude. Pour y répondre, vous devez:

- Être orthophoniste
- Recevoir ou avoir reçu en bilan des patients adultes présentant une affection neurologique.

Ce questionnaire est facultatif, confidentiel et il vous prendra moins de 15 minutes !

Ce questionnaire n'étant pas identifiant, il ne sera donc pas possible d'exercer ses droits d'accès aux données, droit de retrait ou de modification.

Pour assurer une sécurité optimale vos réponses ne seront pas conservées au-delà de la soutenance du mémoire.

N'hésitez pas à partager ce questionnaire autour de vous (étudiant.e.s, maîtres de stages, collègues)!

Merci pour l'intérêt que vous porterez à cette étude et aux réponses précieuses que vous apporterez.

Clémence Neuville; clemence.neuville2.etu@univ-lille.fr

Mémoire co-encadré par Mme Pascaline De Decker (orthophoniste) et M. Yves Martin (orthophoniste, neuropsychologue et enseignant au CFUO de Lille)

Annexe 3 : Attestation de déclaration de la DPO



RÉCÉPISSÉ

ATTESTATION DE DÉCLARATION

Délégué à la protection des données (DPO) :

Responsable administrative : Yasmine GUEMRA

La délivrance de ce récépissé atteste que vous avez transmis au délégué à la protection des données un dossier de déclaration formellement complet.

Toute modification doit être signalée dans les plus brefs délais: dpo@univ-lille.fr

Traitement exonéré

Intitulé : Contrôle sémantique exécutif : état des lieux de la littérature, questionnaire aux orthophonistes

Responsable(s) chargé(s) de la mise en œuvre : Mme Pascaline De DECKER & M. Yves MARTIN
Interlocuteur(s) : Mme Clémence NEUVILLE

Votre traitement est exonéré de déclaration relative au règlement général sur la protection des données dans la mesure où vous respectez les consignes suivantes :

- Vous informez les personnes par une mention d'information au début du questionnaire.
- Vous respectez la confidentialité en utilisant un serveur Limesurvey mis à votre disposition par l'Université de Lille via le lien <https://enquetes.univ-lille.fr/> (en cliquant sur "Réaliser une enquête anonyme" puis "demander une ouverture d'enquête").
- Vous gardez que seul vous et votre directeur de thèse pourrez accéder aux données.
- Vous n'aurez pas accès aux adresses mails des participants au questionnaire.
- Vous supprimez l'enquête en ligne à l'issue de la soutenance.

Fait à Lille,

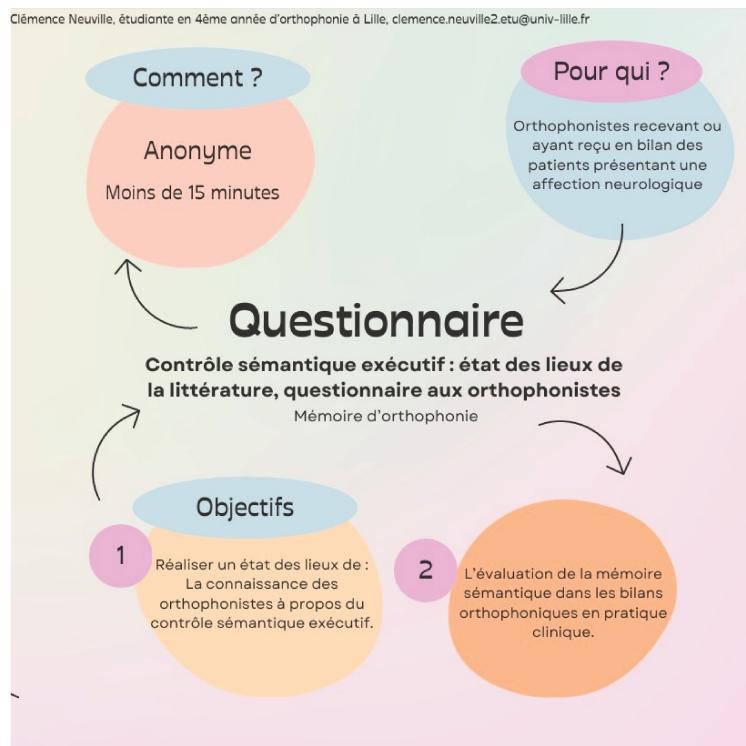
Le 27 juin 2024

Délégué à la Protection des Données

 Direction Données personnelles et archives
42 rue Paul Duez
59000 Lille
dpo@univ-lille.fr | www.univ-lille.fr

Note. Le titre du mémoire a été légèrement modifié depuis la date de déclaration. Le titre figurant sur l'attestation diffère donc légèrement de celui utilisé dans la version finale.

Annexe 4 : Support visuel pour la diffusion du questionnaire



Annexe 5 : Répartition des épreuves utilisées en fonction des batteries d'évaluation

Batterie utilisée	Pourcentages d'orthophonistes (n=102)	Tâches utilisées	Pourcentage d'orthophonistes
BETL (Batterie 51,96 % d'Évaluation des Troubles Lexicaux)		Appariement sémantique d'images Appariement sémantique de mots écrits Questionnaire sémantique Dénomination d'images Désignation d'images Désignation de mots écrits Autres	100 % 81,13 % 77,36 % 86,79 % 83,02 % 52,83 % 3,77 % (n=53)
BIA (Bilan Informatisé d'Aphasie)	15,69 %	Appariement mot-image Désignation de mots Désignation de verbes Dénomination orale Dénomination écrite Fluence Autres	93,75 % 81,25 % 68,75 % 75 % 62,5 % 75 % 12,5 % (n=16)
GREMOTs	37,25 %	Fluences de verbes Fluences de fruits Dénomination orale de substantifs Dénomination orale de verbes Dénomination orale de personnes célèbres Vérification mot oral-photo Vérification mot écrit-photo Autres	84,21 % 86,84 % 84,21 % 81,58 % 71,05 % 71,05 % 57,89 % 5,26 % (n=38)
BECS-GRECO (Batterie d'Évaluation des connaissances sémantiques)	15,69 %	Dénomination d'images Questionnaire sémantique Appariement sémantique d'images Appariement de mots écrits Appariement d'images par identité Autres	87,50 % 62,50 % 93,75 % 68,75 % 43,75 % 0 % (n=16)
TLE (Test de Langage Élaboré)	35,29 %	Définitions de mots Évocation sur définition Synonymes Polysémie	97,22 % 91,67 % 86,11 % 86,11 %

Batterie utilisée	Pourcentages d'orthophonistes (n=102)	Tâches utilisées	Pourcentage d'orthophonistes
		Intrus	91,67 %
		Différences	72,22 %
		Antonymes	80,56 %
		Autres	5,56 %
			(n=36)
I-MEL (Protocole Informatisé Montréal d'Évaluation du Langage)	4,9 %	Dénomination orale (substantifs et verbes)	60 %
		Dénomination écrite (substantifs et verbes)	60 %
		Fluence sémantique	80 %
		Fluence orthographique	40 %
		Fluence libre	40 %
		Jugement sémantique	100 %
		Tri catégoriel	80 %
		Appariement sémantique	80 %
		Questionnaire sémantique	60 %
		Autres	40 %
			(n=5)
BECLA (Batterie d'Évaluation Cognitive du Langage)	20,59 %	Dénomination orale d'images	61,90 %
		Dénomination écrite d'images	61,90 %
		Appariement sémantique d'images	85,71 %
		Appariement mot entendu-image	66,67 %
		Appariement sémantique de mots écrits	76,19 %
		Autres	9,52 %
			(n=21)
PREDILEM/ PREDILAC	28,43 %	Dénomination sur photos	89,66 %
		Fluences lexicales	86,21 %
		Recherche d'intrus sémantiques/Détection d'intrus sémantiques	79,31 %
		Autres	0 %
			(n=29)

Contrôle sémantique chez l'adulte cérébrolésé

État des lieux de la littérature, questionnaire aux orthophonistes

Discipline : Orthophonie
Clemence NEUVILLE

Résumé : Le contrôle sémantique, défini comme l'utilisation flexible et régulée des connaissances sémantiques acquises au cours de la vie, en fonction des exigences des tâches à accomplir, constitue une notion relativement récente. En revanche, l'évaluation de la mémoire sémantique fait partie intégrante des bilans orthophoniques depuis de nombreuses années. Bien qu'il n'existe à ce jour pas d'épreuve spécifique dédiée à l'évaluation du contrôle sémantique, ce mémoire a pour objectif d'explorer les pratiques des orthophonistes en matière d'évaluation de la mémoire sémantique, et d'examiner dans quelle mesure ils intègrent la notion de contrôle sémantique dans leur pratique professionnelle. A cette fin, un questionnaire auto-administré a été diffusé à l'échelle locale et nationale pour recueillir des informations sur leurs pratiques. Bien que certains orthophonistes mobilisent la notion de contrôle sémantique, un manque de connaissance semble subsister et cette notion semble souvent négligée. Ce manque empêche ainsi une approche plus fonctionnelle et adaptée de l'évaluation du contrôle sémantique. En somme, les résultats mettent en évidence une demande de la part des orthophonistes d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet, dans le but d'enrichir leurs pratiques d'évaluation.

Mots-clés : évaluation – mémoire sémantique - contrôle sémantique – pratiques professionnelles

Abstract : Semantic control, defined as the flexible and regulated use of semantic knowledge acquired throughout life according to the requirements of the tasks to be performed, is a relatively recent concept. In contrast, the assessment of semantic memory has been an integral part of speech-language therapy assessments for many years. Although there is currently no specific test dedicated to the assessment of semantic control, the aim of this dissertation is to explore the practices of speech and language therapists with regard to the assessment of semantic memory, and to examine the extent to which they integrate the notion of semantic control into their clinical practice. To this end, a self-administered questionnaire was circulated both locally and nationally to collect information about their evaluation practices. Although some speech and language therapists use the concept of semantic control, there seems to be a lack of knowledge on the subject persists, and this notion is often neglected. This lack of knowledge prevents a more functional and appropriate approach to the assessment of semantic control. In sum, the results highlight a demand on the part of speech and language therapists to deepen their knowledge of this subject, with the aim of enriching their assessment practices.

Key-words : assessment - semantic memory - semantic control – professional practices

MÉMOIRE dirigé par
Pascaline DE DECKER, Orthophoniste, Roubaix
Yves MARTIN, Orthophoniste et Neuropsychologue, C.R.R.F. L'Espoir, Hellemmes-Lille

Université de Lille – 2024-2025